

ÉCOSOLIDAIRE |'INVESTIS DANS LE CHANGEMENT

premier rapport de développement durable et solidaire

RAPPORT ANNUEL 2007





PREMIER RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE 2007

La Global Reporting Initiative (GRI) a été mise sur pied par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUF). Cet outil est destiné à rendre compte

de la Caisse, les parties prenantes sont les employé-es, les membres et la communauté. Un rapport autodéclaré B signifie que la Caisse satisfait à au moins 20 des indicateurs internationaux listés en annexe.

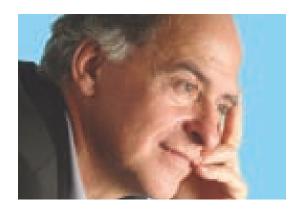
TABLE DES MATIÈRES

AU REVOIR A UN ENTREPRENEUR AU GRAND CŒUR	4
CLÉMENT GUIMOND, COOPÉRATEUR PAR EXCELLENCE!	
ÉCOSOLIDAIRE, 'INVESTIS DANS LE CHANGEMENT	
RENDEZ-VOUS SOLIDAIRE 2008 AVEC THIERRY EANTET	10
ÉCOSOLIDAIRE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE	12
NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX : GRANDIR DANS UN CARREFOUR UNIQUE	
UNE TRANSFORMATION SOCIALE	14
DES POLITIQUES PUBLIQUES	17
FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU	18
DONS ET COMMANDITES	19
FONDS DE SOUTIEN À L'ACTION COLLECTIVE SOLIDAIRE	19
UNE CAISSE SOLIDAIRE AU NUNAVIK	20
ᠴ᠌᠌ᢦ᠗ᢣᠵ᠘᠘᠙ᢣᠪᢛᡎᡎᢗ᠘᠘ᡧᡲᡖᡀ᠆᠆᠆᠆᠆᠆᠆᠆᠆᠆	21
NUNAVIK FINANCIAL SERVICES COOPERATIVE	22
UN PARTENARIAT ACTIF	23
MONDIALISER L'ÉCONOMIE SOCIALE	24
NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX: QUELQUES PRATIQUES INTERNES	28
CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES	32
L'ÉQUIPE EN BREF	36
LES EMPLOYÉ-ES, DES MAILLONS ESSENTIELS	36
une gouvernance démocratique au cœur de notre projet	40
une démarche de développement durable et solidaire	41
LES DIRIGEANTES ET LES DIRIGEANTS	42
REPRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE	43
L'ÉQUIPE DE GESTION : LES AXES DE COORDINATION	44
LA CAISSE EST SALUÉE	45
NOS ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES: LA REVUE FINANCIÈRE	46
FONDS DE PARTICIPATION	50
CERTIFICATION	5 1
RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE	52
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR	54
ÉTATS FINANCIERS 2007	55
ANNEXE: INDEX GRI	70
VNS DROITS	74



L'esprit d'entreprise qui nous anime repose sur une motivation profondément humaine et sociale. Il se traduit d'abord et avant tout par notre volonté de résoudre des problèmes et non par le seul désir de brasser des affaires. C'est un entrepreneurship qui essaie d'établir la justice, qui veut régler le problème de la pauvreté ainsi que le problème du développement et qui cherche à combler des besoins humains. Quand nous considérons l'état actuel du monde, avec ses immenses défis économiques et sociaux, nous nous disons que seul un esprit d'entreprise de cette nature est apte à véhiculer des valeurs assez hautes et généreuses pour apporter des solutions adéquates et durables.

AU REVOIR À UN ENTREPRENEUR AU GRAND CŒUR



Après avoir consacré 22 années à élaborer un instrument financier viable en tant que coordonnateur général, Clément Guimond a quitté ses fonctions à la Caisse d'économie solidaire en décembre dernier. Sous sa coordination, de 1985 à 2007, la Caisse a connu un essor fulgurant. L'actif est passé de 27 millions à 436 millions de dollars. L'équipe, qui à son arrivée était composée d'une quinzaine de salarié-es, a plus que quintuplé.

Ce visionnaire dit que ce qu'il a fait de mieux, c'est de réunir des gens qui veulent construire un monde plus juste.

De main de maître, il a établi un prodigieux réseau de porteurs de projets qui transforment la société. Il a ainsi accompagné et soutenu le démarrage de nombreux projets issus des secteurs communautaire et associatif, coopératif, culturel et syndical. Plusieurs rêves audacieux tels que le Cirque du Soleil, le Cirque du Monde et les Serres de Guyenne se sont concrétisés parce qu'il a su prêter une oreille attentive aux besoins des promoteurs québécois et mettre en œuvre son esprit créatif et novateur de banquier solidaire. Sous l'inspiration de Clément Guimond, la Caisse a aussi tissé de multiples liens à l'échelle internationale

Clément Guimond participe toujours à de nombreux comités de travail et siège au conseil d'administration de plusieurs organisations dont Équiterre et la FONDATION ONE DROP – une goutte pour la vie, qui lutte contre la pauvreté en donnant accès à l'eau à tout un chacun, partout sur la planète.

CLÉMENT GUIMOND, COOPÉRATEUR PAR EXCELLENCE !

Lors de son Gala 2007, la Coopérative de développement régional Québec-Appalaches a désigné Clément Guimond comme coopérateur par excellence, catégorie Employé.



Marie-Anne et Mathieu reçoivent, au nom de leur père, le prix du coopérateur par excellence le 5 octobre 2007.

Ce sont ses enfants Marie-Anne et Mathieu qui ont reçu le prix en son nom. Ce prix récompense un homme qui a su mettre au point avec passion la vision et la mission originales et bien campées de ce qui allait devenir la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Bien sûr, il ne l'a pas fait tout seul. Mais cela n'enlève rien au fait que c'est une admirable performance que d'inspirer, pendant un quart de siècle, l'élaboration d'un outil financier qui est bien plus qu'une simple caisse. Selon le sociologue Benoît Lévesque, depuis 1971, la Caisse a travaillé conjointement à la création de près de la moitié des associations et des coopératives au Québec.

UN BANOUIER HUMANISTE

Clément Guimond a travaillé à rendre l'argent intelligent et à le mettre au service des gens. Il a consacré sa vie à changer collectivement le cours des choses et, au bout du compte, à changer le monde. Sa vision de ce qu'on peut accomplir une fois regroupé, son habileté à mettre en commun les connaissances, les compétences et les expertises, son ouverture d'esprit face aux besoins, aux découvertes et aux occasions de toutes sortes, tout cela a constamment nourri sa confiance en son monde et en son avenir.

Pour avoir profondément marqué et fait grandir une institution financière originale dont l'objectif est de construire une société plus juste, plus équitable et plus solidaire, dans la perspective d'un développement durable,

CLÉMENT, NOUS TE DISONS TOUT SIMPLEMENT BRAVO!

ÉCOSOLIDAIRE, | 'INVESTIS DANS LE CHANGEMENT

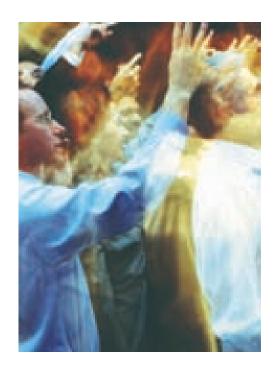
Depuis la fondation de la Caisse d'économie solidaire, notre projet se construit dans la perspective de travailler autrement au développement économique et social du Québec. Dès le départ, nous avons fait des choix porteurs de changements. Le plus important touchait la gestion des excédents produits par nos activités. Plutôt que d'offrir une ristourne individuelle à nos membres, nous inspirant de l'un des principaux courants de la coopération au XX^e siècle, nous avons privilégié l'utilisation des excédents à des fins de développement collectif, et ce, pour répondre à des enjeux sociaux et environnementaux. C'est ainsi que nous avons résolument opté pour le versement d'une ristourne collective qui sert à soutenir des projets structurants pour nos communautés. On comprendra que cette orientation ait fait l'objet de débats et qu'elle ait parfois été remise en question.

Après avoir de nouveau évalué tous les aspects de cette question, le conseil d'administration de votre caisse recommande à l'assemblée générale du 26 avril 2008 d'approuver une fois de plus ce choix historique et stratégique. Fidèles à ce choix de départ, nous vous soumettons des projets qui, par l'utilisation de nos excédents collectifs, contribueront à renforcer nos pratiques écologiques, notre accompagnement, nos pratiques associatives et nos pratiques d'innovation sociale.

NOTRE CHOIX DÉMOCRATIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

En tant que coopérative financière de l'économie sociale, notre conception de l'équité et de la démocratie pousse nos préoccupations au-delà des frontières de notre organisation. En privilégiant le partage en société, notre projet coopératif favorise la mise en commun permanente de nos savoirs et de nos capacités dans une perspective de transformation des conditions de vie. Cette forme d'espérance est d'ailleurs inscrite au cœur de notre projet coopératif: à la Caisse, nous considérons le monde, nos sociétés, nos milieux de travail et nos organisations comme des projets à construire ensemble à partir du droit, pour chacun, d'être un acteur de son devenir personnel et collectif. Cette option détermine notre fonctionnement interne et nos rapports avec nos partenaires.

Nous nous sommes mis au défi de traduire notre dynamique d'alliance dans nos pratiques



internes. Ainsi, bien que notre démarche demeure perfectible, dirigeant-es et salarié-es tendent vers une répartition des responsabilités la plus équitable possible. Ils s'efforcent de stimuler la participation à tous les échelons.

La convention collective de travail en vigueur à la Caisse résulte de cette orientation partagée. Il y est écrit que «l'obligation de transparence est au cœur de l'exercice de la démocratie en milieu de travail. Cette pratique de la démocratie reconnaît l'autonomie professionnelle des individus et leur droit individuel et collectif à l'initiative et à l'influence tant dans le déroulement des processus et pratiques de travail que dans la définition des résultats. Elle organise des zones de prise de responsabilités».

NOTRE PROPRIÉTÉ COLLECTIVE

Pour transformer le monde, nous avons choisi la propriété collective ouverte sur la société. Pour nous, la propriété collective n'a rien à voir avec la juxtaposition d'intérêts individuels, mais elle se veut d'abord et avant tout un outil pour multiplier notre capacité de réalisation. En maillant nos avoirs, nous nous donnons les moyens nécessaires pour améliorer l'accès à de nouveaux services, répondre aux besoins collectifs de nos membres et mieux contribuer à un projet de transformation qui n'exclut personne et qui affirme des solidarités concrètes. La ristourne collective est l'instrument qui permet de fournir à cette idée généreuse des mains pour la mettre en action.

Depuis plus de 37 ans, nos alliances ont fait leurs preuves. La Caisse d'économie solidaire Desjardins est devenue un pilier de l'économie sociale et une référence en matière de placement éthique. En recueillant aussi bien l'épargne des individus que celle des organisations, la Caisse accompagne et soutient de nombreux projets collectifs et solidaires, des visions qui, en se concrétisant, se distinguent par leur originalité, des réalisations qui étonnent parfois et qui toujours prennent forme dans les réseaux communautaire, coopératif, culturel et syndical.

Dans le domaine de **l'habitation,** la Caisse consacre le quart de son portefeuille de crédit au développement des coopératives et des organismes sans but lucratif (OSBL).

En **environnement,** elle fournit un appui de taille au bâtiment écologique. Les habitations APEX, à Saint-Mathieu-du-Parc, près de Shawinigan (www.mamaisonapex.ca/ecoquartier.html), sont exemplaires à cet égard. Cette coopérative qui a érigé des maisons écologiques unifamiliales dans plusieurs régions y construit tout un éco-quartier avec le soutien de la Caisse.

Dans le domaine du **commerce équitable,** la Caisse soutient Commerce Équitable Oxfam-Québec, qui vise à sensibiliser la population à la commercialisation du chocolat équitable; de plus, elle finance la première centrale québécoise d'achat de coton, FibrEthik.



Éco-quartier De feuilles en aiguilles

En matière d'**emploi,** envers et contre tous, la Caisse a financé pendant une dizaine d'années les Serres coopératives de Guyenne, en Abitibi, et leur succès nous donne raison. Les Serres, qui aujourd'hui portent fièrement le titre de plus important producteur d'arbres de reboisement au Québec, sont devenues rentables et génèrent le plein emploi dans le village de Guyenne.

La Caisse finance le tiers des entreprises d'insertion sociale au Québec. Elle est donc le chef de file des institutions financières dans ce domaine. Elle soutient des projets audacieux conjointement avec le Cirque du Soleil et accompagne de près les Inuits du Nunavik dans leur marche vers l'autonomie financière.

SUR LE TERRAIN DE L'ÉQUITÉ

Par-delà le maillage constant auquel la Caisse œuvre quotidiennement, ce dont il est question, c'est d'investir judicieusement le partage de nos excédents. Nous en sommes à un tournant crucial de l'histoire. La mondialisation a accentué la dérive du système capitaliste, qui fait passer le capital avant les personnes, qui privilégie la financiarisation plutôt que la production de biens en mesure de répondre aux besoins humains. C'est pourquoi nous devons être le plus près possible des besoins des gens. Le monde bouge, mais il bouge de travers et parfois extrêmement mal.

L'inacceptable système économique dominant laisse mourir de faim 800 millions de personnes au nom de la rentabilité. Aux plus pauvres, aux sans-droits s'ajouteront de plus en plus de réfugiés, victimes de catastrophes écologiques. Cette nouvelle catégorie de déshérités, de victimes du réchauffement de la planète, va bouleverser les migrations internationales. L'ONU estime que d'ici 2050 il y aura 150 millions de personnes déplacées. Les problèmes environnementaux sont d'une telle ampleur qu'ils forcent une réflexion stratégique pour que s'imposent des facteurs de durabilité et de souplesse. De ce point de vue, loin d'être en retard, nous croyons avoir pris les devants relativement à ces échéances.

La propriété collective nous a permis justement de durer et d'être en mesure d'envisager la transmission intergénérationnelle des pratiques et des savoirs. Les excédents nous servent à accompagner les projets utiles qui nous sont proposés pour les rendre durables.

En plus d'assurer la pérennité de l'organisation, une partie de nos excédents nous donne les moyens de bonifier nos pratiques d'affaires, nos pratiques associatives et nos pratiques d'innovation. Ce faisant, nous accentuons notre contribution à l'économie sociale en suscitant la création de nouveaux projets porteurs d'innovation sociale, écologique, économique ou financière. L'économie sociale, qui prend racine dans la société civile, peut se déployer à plusieurs

niveaux: localement, nationalement et mondialement. Nous nous employons à y baliser le chemin du local au global, au moment où notre planète est de plus en plus petite, au moment où les enjeux d'ici deviennent vite les enjeux d'ailleurs.

NOS PRATIQUES FORTIFIÉES

Fidèles à nos choix de départ, nous nous appliquons à mettre au point des projets dont nous croyons qu'ils contribueront à renforcer nos convictions et nos pratiques.

Dans la continuité de la réflexion menée l'an dernier avec Hubert Reeves, la Caisse d'économie solidaire met au point des outils financiers et écologiques qui lui sont exclusifs; nous bonifions **hypothÉco**; nous offrons **autoÉco**, un incitatif à l'achat de véhicules écoénergétiques ou à la location chez Communauto; nous élaborons un ensemble de services pour l'habitation écologique.

Notre rôle de banquier consultant et de banquier développeur nous amène à consacrer 20% plus d'heures d'accompagnement à nos membres entreprises, comparativement à la pratique moyenne des autres caisses du Mouvement Desjardins.

Afin de faire fructifier davantage nos pratiques associatives, nous travaillons à la création d'une **monnaie d'échange solidaire** en faveur de tous nos membres.

En plaçant les êtres humains au cœur de notre action financière, nous favorisons des pratiques d'innovation sociale. Par le programme À go, on change le monde!, en partenariat avec l'Institut du Nouveau Monde, nous contribuons à l'éclosion d'une nouvelle génération d'entrepreneurs sociaux.

La Caisse participe aussi à mettre sur pied, avec OXFAM et la FONDATION ONE DROP – une goutte pour la vie, un fonds international de crédit solidaire pour l'accès à l'eau potable.



RENDEZ-VOUS SOLIDAIRE 2008 AVEC THIERRY | EANTET



Thierry Jeantet préside l'association des Rencontres du Mont-Blanc (RMB), qui regroupe des praticiens et des décideurs de tous les horizons de l'économie sociale, provenant de 27 pays répartis sur tous les continents. Les Rencontres servent à faire émerger, à organiser et à réaliser conjointement des chantiers qui dépassent les frontières, pour permettre à l'économie sociale de prendre sa place d'alternative à la mondialisation actuelle. Thierry Jeantet est aussi l'auteur de L'économie sociale: une alternative au capitalisme (Éditions Economica, mars 2008).

CECOSOL: Notre caisse d'économie solidaire prend racines dans un courant historique qui conçoit la coopération comme un moyen majeur d'émancipation et de réalisation collective. Comment, par ses pratiques, une coopérative peut-elle être un agent de transformation des rapports économiques et des rapports sociaux?

T. J. Ce sont vraiment les citoyennes et les citoyens qui font constamment l'économie sociale. L'économie sociale naît de la base ; elle procède d'un mouvement du bas vers le haut, alors que souvent, dans les sociétés traditionnelles capitalistes, ce sont quelques individus qui conçoivent le haut et qui ensuite organisent le bas. L'économie sociale n'aurait pas de sens, d'ailleurs, elle n'existerait pas, si elle n'était pas constamment alimentée par sa propre source, qui est l'ensemble des sociétés civiles; l'économie sociale me semble en être l'expression permanente. Les femmes et les hommes qui créent les coopératives, les mutuelles et les associations sont des émancipateurs qui s'émancipent d'abord eux-mêmes!

Je pense qu'une coopérative comme la vôtre, vivante, solide, qui a prouvé sa durabilité et sa capacité de se développer, a du succès parce qu'elle est au plus près du terrain, des besoins. Elle est animée par des femmes et des hommes qui sont en prise directe avec les attentes des Québécois et en constante analyse par rapport à ces attentes – et pas simplement en analyse de loin – car elles et ils sont en contact avec les femmes et les hommes qu'ils représentent. Et c'est ça qui fait la force de la transformation sociale par l'économie sociale.

CECOSOL: Comment peut-on être au plus près des gens et se donner une présence, une cohérence en face d'un système capitaliste mondialisé?

L'économie sociale n'est elle-même que quand elle se reconnaît comme alternative. Le projet politique avec un grand P de l'économie sociale à sa naissance, c'est de dire: il est possible que les femmes et les hommes s'organisent «autrement» en donnant la priorité aux personnes, aux projets, et non pas au capital et à la rémunération de ce capital. Les conséquences sont énormes sur la direction des entreprises, mais aussi sur l'organisation financière ainsi que sur celle des échanges commerciaux, etc. Cet objectif ne vise pas uniquement l'entreprise ou l'organisation non lucrative, c'est véritablement un projet d'ensemble. L'économie sociale, ce n'est pas une série de petites coopératives additionnées les unes aux autres ou dispersées sur le territoire; c'est un projet global. On l'a trop souvent oublié par timidité et par souci de croire



que l'on pourrait vivre heureux en vivant caché. L'économie sociale doit se réaffirmer dans un monde pluriel, sans volonté de domination, comme une alternative non pas ponctuelle, mais globale. Elle a un saut politique à refaire...!

CECOSOL: Et un défi d'organisation et de structure transnationale maintenue dans un ancrage local.

T. J. Absolument. L'économie sociale a ressenti le besoin de créer les Rencontres du Mont-Blanc (RMB) alors qu'elle était invitée aux différents forums sociaux mondiaux, dont elle apprécie la vigueur de protestation et d'imagination. Mais ce sont très peu des lieux de construction. Les forums sociaux ont permis de faire prendre conscience dans le monde qu'il y avait un ensemble de sociétés civiles qui recherchaient des alternatives.

L'économie sociale qui prend ses racines dans ces sociétés civiles a la vertu de s'organiser localement, mais aussi régionalement et nationalement. Le bond qui reste à faire, c'est de se donner la capacité d'intervenir au niveau mondial, d'une part, pour créer des liens entre ses différentes composantes, mais aussi, d'autre part, pour faire comprendre aux autres acteurs du monde qu'elle est là et qu'ils ne peuvent plus l'oublier. Une des raisons pour lesquelles nous avons été très heureux du dernier sommet, c'est qu'il y avait au plus haut niveau des représentants du programme des Nations Unies pour le développement, de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) aussi. La fois précédente, il y avait des représentants de l'Organisation mondiale du commerce. À la sortie du sommet 2007, les représentants de ces grandes organisations internationales ont dit « Maintenant, il faut travailler ensemble ». (...)

Ça commence à s'organiser. Les RMB viennent de créer un observatoire international des réalisations de l'économie sociale suggéré par le secrétaire d'État chargé de l'économie sociale et solidaire du Brésil. [...] La prochaine étape sera de se donner une parole politique avec un grand P et de manière renforcée face aux grands acteurs de la mondialisation; l'économie sociale devant intervenir sur des grands sujets comme la politique monétaire internationale, la lutte contre la faim dans le monde, etc. Des sujets qu'aujourd'hui elle n'ose pas aborder collectivement.

Il y a des institutions financières d'économie sociale puissantes ou micros sur tous les continents. Or, si l'on veut que l'économie sociale prenne sa dimension internationale dans le respect de ses propres principes, il est nécessaire qu'un jour cette communauté d'institutions financières prenne la mesure de ce qu'elle est et organise des inter-coopérations. Ce qui manque, ce sont des liens opérationnels pour financer des projets internationaux, pour soutenir les projets et les offres de l'économie sociale sur le plan international. C'est urgentissime! Face à la crise du capitalisme actuel, qui s'autodénonce par ses propres dérapages, l'économie sociale se doit de construire des outils qui répondent aux préoccupations de la mondialisation. Pour l'instant, elle en est très loin. C'est très bien de critiquer ENRON, Parmalat, la Société générale en France, parce qu'on dirait que le capitalisme se gangrène lui-même. Très bien, mais à côté du système boursier que proposons-nous? Oui, il y a le commerce équitable, qui est l'une des expressions de l'économie sociale, mais quels sont les outils communs? Quels supports financiers et techniques mettons-nous en place pour permettre les échanges entre entreprises qui veulent rester des entreprises de l'économie sociale? Là, il y a un énorme chantier!

ÉCOSOLIDAIRE POUR UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'économie que nous avons choisi de soutenir crée une richesse collective qui se mesure notamment en développement durable et solidaire. Nous sommes derrière des projets issus des milieux syndical, coopératif, culturel, communautaire et associatif, chacun d'eux recherchant l'intérêt collectif.

Qu'ils touchent à l'habitation collective et écologique, au commerce équitable, aux entreprises d'insertion sociale, aux CPE, à la consommation responsable ou à l'économie locale, ils sont tous créateurs de richesses humaines, sociales, culturelles et environnementales. Les individus sont invités à s'inscrire dans la mouvance du développement durable et solidaire en s'assurant d'une gestion éthique de leurs finances personnelles.

Ce mode de développement est la clé de la richesse à long terme. Il nous apparaît donc cohérent de vous livrer un bilan de nos activités dans un premier rapport de développement durable et solidaire.

En rendant compte de nos performances sociales, environnementales et économiques selon des normes rigoureuses reconnues à l'échelle internationale, une fois de plus, à la Caisse d'économie solidaire, nous affirmons notre leadership parmi les quelque 500 caisses du Mouvement Desjardins.

Mais plus encore, ce rapport autodéclaré B, qui s'inspire des lignes directrices de la Global Reporting Initiative (GRI), est l'expression du choix éthique fondamental que nous avons fait il y a 37 ans: mettre la finance au service des personnes pour répondre à leurs besoins profondément humains. Cette année, nous satisfaisons à 20 critères de transparence sociale et environnementale. Nous espérons ainsi mieux rendre compte à nos membres, à nos salarié-es et à nos partenaires des efforts tangibles et de la multitude des activités que

nous entreprenons pour créer une richesse qui, tout en étant mieux partagée, soit transférable sans compromettre l'avenir des générations futures.



Qu'est-ce qu'un autodéclaré B?

PREMIER RAPPORT DE DÉVELOPPE-MENT DURABLE ET SOLIDAIRE 2007

La Global Reporting Initiative (GRI) a été mise sur pied par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Cet outil est destiné à rendre compte des répercussions que les activités d'une entreprise ont sur ses parties prenantes. Dans le cas de la Caisse, les parties prenantes sont les employé-es, les membres et la communauté. Un rapport autodéclaré B signifie que la Caisse satisfait à au moins 20 des indicateurs internationaux listés en annexe.

Les trois dimensions

Dans les pages suivantes, nous vous présentons nos réalisations selon les trois dimensions du développement durable:

> l'engagement social

l'engagement environnemental

l'engagement économique

NOS ENGAGEMENTS SOCIAUX GRANDIR DANS UN CARREFOUR UNIQUE

Notre caisse constitue aujourd'hui un carrefour unique pour nos 10 293 membres qui travaillent à construire une finance et une économie différentes. En 2007, 2665 entreprises collectives, organisations, associations ou regroupements des réseaux culturel, coopératif, communautaire ou associatif et syndical étaient membres de la Caisse. À ces forces collectives s'ajoutaient 7 628 membres individuels.

Toute la raison d'être de la Caisse d'économie solidaire se trouve dans le partage d'une trajectoire commune. Dans sa stratégie de transformation sociale, la Caisse s'est donné le projet d'être un soutien financier pour celles et ceux qui partagent son rêve de construire un monde meilleur, plus juste, axé sur la richesse de l'être plutôt que sur la richesse de l'avoir. Dans les pages suivantes, nous vous présentons les différentes manières dont nous contribuons au développement plus solidaire de notre monde.

RÉSEAU COMMUNAUTAIRE

- 59 Fédérations et regroupements
- 157 Entreprises communautaires
 - 11 Ressourceries
 - 40 Centres de la petite enfance (CPE)
 - 46 Entreprises d'insertion
 - 60 Autres
- 379 Groupes populaires et communautaires
- 72 Habitations communautaires
 - 9 Groupes de ressources techniques (GRT)
- 31 Fondations
- 146 Autres

TOTAL 853

RÉSEAU COOPÉRATIF

- 17 Fédérations et regroupements
- 408 Coopératives d'habitation
- 40 Coopératives de consommation et de services
- 5 Coopératives de producteurs
- 31 Coopératives de solidarité
- 99 Coopératives de travail
- 8 Coopératives funéraires
- 7 Coopératives de travailleurs actionnaires
- 4 Coopératives scolaires
- 2 Autres

TOTAL 621

RÉSEAU SYNDICAL

- 49 Organisations et regroupements
- 730 Syndicats de base

TOTAL 779

36 Centres d'artistes

RÉSEAU CULTUREL

- 53 Théâtres 16 Musées
- 24 Médias communautaires
- 37 Événements culturels
- 12 Édition-Littérature
- 26 Musique
- 39 Autres

TOTAL 243

2496 entreprises collectives, organisations et associations 169 entreprises privées solidaires TOTAL 2 665 Membres particuliers **TOTAL 7 628 GRAND TOTAL 10 293**

UNE TRANSFORMATION SOCIALE

En 2007, la Caisse a consolidé son positionnement en faveur de la finance socialement responsable et du développement durable. Ainsi, elle répond à un besoin que nos membres expriment de plus en plus clairement: faire en sorte qu'il y ait de la cohérence entre les valeurs que l'on défend et les choix financiers que l'on fait. La durabilité d'une institution comme la nôtre passe par la clarté de son projet de transformation sociale.

DÉPÔT À RENDEMENT SOCIAL

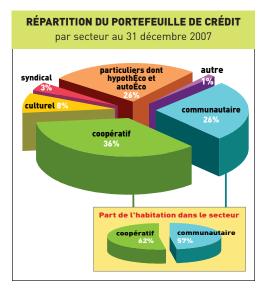
Nos efforts pour mieux faire connaître nos produits et services dans le domaine des placements éthiques et socialement responsables ont été particulièrement fructueux. Vous avez été nombreux, tant du côté des particuliers que du côté des organisations, à placer vos épargnes dans notre dépôt à rendement social. Ce dépôt exclusif à la Caisse d'économie solidaire (REÉR et hors REÉR) rapporte le même taux d'intérêt que les épargnes dans les autres institutions financières. Il est cependant un placement à valeur ajoutée, puisqu'il sert en majeure partie au financement des projets humains de nos entreprises collectives ainsi qu'au financement de nos produits et de nos services originaux comme hypothÉco et autoÉco. Soulignons que le dépôt à rendement social a connu une progression de 21 % pour atteindre un montant de 381 M\$ au 31 décembre 2007. Cette croissance en épargne provient à 85% d'organisations collectives et à 14,5% des membres individuels.

Les fonds de placement socialement responsables ou éthiques ont beaucoup défrayé les manchettes en 2007. Nous étions prêts! L'an dernier, les sommes que vous avez confiées à nos conseillères et planificatrices financières en vue de les investir dans différents fonds socialement responsables ont pratiquement doublé pour totaliser 4,3 M\$. Le portefeuille de valeurs mobilières de nos membres individuels et collectifs consacré aux fonds responsables est passé de 6 % en 2006 à 13 % en 2007.



FINANCEMENT AUX ENTREPRISES

Ainsi, durant l'exercice financier 2007, **la Caisse d'économie solidaire a mis à la disposition de ses membres entreprises 82 200 000 \$** en nouveau crédit. Sa bonne santé financière lui a notamment permis d'offrir au secteur de



l'habitation un soutien financier encore plus fiable. De concert avec les réseaux, la Caisse d'économie solidaire a bonifié certains programmes financiers exclusifs, conçus pour les coopératives et les organismes sans but lucratif (OSBL) d'habitation. Ainsi, le plan Avantages financiers intercoop (AFIC) et le nouveau programme J'ai un plan offrent des taux d'intérêt avantageux puisqu'ils sont calculés selon un volume d'épargne consolidé de 500 000 \$.

En 2007, la Caisse a officialisé ses partenariats de longue date avec les grands mouvements sociaux, désireux de canaliser une partie de leur épargne vers des projets créateurs de richesse collective. Nous avons notamment rendu disponibles nos ressources à des entreprises qui œuvrent au développement du commerce équitable, de l'insertion sociale et de l'avancement de la culture. Vous en trouverez des exemples dans notre supplément intitulé *Des actions qui nous inscrivent dans un développement durable et solidaire*.

produits financiers Écologiques

Notre hypothèque verte **hypothÉco** a permis à 30 nouveaux propriétaires de se prévaloir du programme gratuit d'évaluation énergétique. C'est un premier pas vers une meilleure utilisation individuelle de nos ressources. Depuis la fin de 2007, ce programme a été amélioré; il offre maintenant une remise en argent de 1000\$ aux propriétaires d'une maison Novoclimat ou certifiée LEED et une bonification des subven-

tions gouvernementales ou des subventions d'Hydro-Québec aux proprios qui rénovent.

En 2007, nous avons conçu **autoÉco** pour encourager nos membres à rouler de façon plus écologique. Aux acheteurs de véhicules moins énergivores, neufs ou usagés, nous accordons un rabais de taux d'intérêt sur leur emprunt. Aux jeunes locateurs de véhicules, nous remboursons des frais d'intérêt pour adhérer à Communauto.



MEMBERSHIP À LA HAUSSE

Nous tenons particulièrement à souligner l'augmentation de plus de 6% du membership des particuliers et des entreprises, comparativement à une baisse de 0,1% dans les autres caisses de notre groupe de référence. Parmi ces nouveaux membres, en 2007, nous avons connu un accroissement de plus de 46% de notre clientèle jeunesse, soit les 18 à 34 ans. Ces jeunes membres choisissent la Caisse d'économie solidaire parce qu'elle privilégie les produits financiers verts et socialement responsables et parce qu'elle a pour mission de soutenir l'économie sociale et solidaire.

Cette tendance se confirme aussi par **une croissance de presque 5 % du nombre de membres du service aux entreprises collectives.**

Voilà plus de 37 ans que notre caisse mise sur la capacité citoyenne de transformer la société. Nos services aux membres et aux entreprises collectives se distinguent par le développement de produits et de services financiers originaux qui prennent en compte des considérations sociales, éthiques ou environnementales. Ainsi, nous mettons à la disposition des individus et des organisations toutes les options de la finance socialement responsable et du développement solidaire.

16

PRIX ET BOURSES | EUNESSE

C'est avec fierté que Célyne Prévost, coordonnatrice générale adjointe des services aux membres, remet à **Mélisande Gélinas-Fauteux** la bourse jeunesse d'études Raymond-Blais de 750 \$ de la Fondation Desjardins. Son projet: poursuivre des cours de chant selon la méthode Wilfart en vue de réaliser son premier album!

En collaboration avec l'Institut du Nouveau Monde (INM), dans le cadre du programme À go, on change le monde! Isabelle Boisvert, 28 ans,



reçoit une bourse de 5 000 \$ pour son collectif de Percé. Son projet d'économie sociale se nomme Produire la santé ensemble! La mise en place d'une association coopérative d'agriculture écologique et de proximité, c'est une question de santé aussi bien individuelle que communautaire.



Catherine Poulin, 29 ans, obtient une bourse de 2 500 \$ pour Sors de ta cour!, un projet qui fait découvrir les quartiers de Montréal à travers l'histoire, le patrimoine, la toponymie et l'architecture.

Quant à **Maxine Bertrand**, 29 ans, et à sa collègue Isabelle Malouf, elles remportent 2 500 \$. Elles créent pour les vélos des stationnements intérieurs sécuritaires, histoire de préserver les engins et de détendre leurs propriétaires. Leur projet se nomme Cyclostation Mavélocity.



DES POLITIQUES PUBLIQUES

LA CAISSE LUTTE TRÈS ACTIVEMENT CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Membre du Collectif pour un Québec sans pauvreté depuis 1998, la Caisse participe également au Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale (CCLP). Pascale Caron, conseillère en recherche et développement, y a été nommée pour un mandat de trois ans.

Le CCLP est un organisme public dont la mission principale consiste à conseiller le ministre responsable de l'application de la loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Il joue également un rôle de vigie à l'égard des politiques gouvernementales et de leurs effets sur la pauvreté et l'exclusion sociale.



L'ACCORDERIE DE QUÉBEC

La Caisse est également membre fondateur de L'Accorderie de Québec, un réseau d'échange de services et de coopération basé sur la solidarité.



L'Accorderie s'applique à mettre en place les conditions d'une amélioration réelle, au quotidien, de la qualité de vie de tous ses membres, les Accordeurs.

En 2006, L'Accorderie de Québec a fondé le Réseau Accorderie afin de favoriser et d'accompagner tant l'émergence que le démarrage de nouvelles Accorderies et de les réunir pour qu'elles se rendent mutuellement des services.

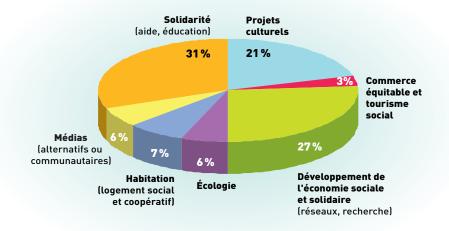
L'année 2007 a ainsi vu l'inauguration de L'Accorderie de Trois-Rivières. De plus, trois Accorderies sont en train de s'organiser à Montréal.

Aujourd'hui, les Accorderies de Québec et de Trois-Rivières comptent près de 900 membres et ont permis d'effectuer environ 9 000 échanges.

18

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

En 2007, le Fonds d'aide au développement du milieu de votre caisse a versé 1393150 \$ à 72 entreprises ou regroupements collectifs. Il a servi à soutenir des projets porteurs ayant un impact à long terme sur des besoins économiques et sociaux. Ce fonds est constitué d'une partie de votre ristourne collective.



COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DESÉQUILIBRES

L'organisme a proposé un ambitieux projet à des jeunes des Centres jeunesse; 9 d'entre eux, âgés de 14 à 22 ans, ont répondu à l'appel et ont



relevé un défi hors du commun pour concrétiser le désir de se dépasser. Après des mois d'entraînement, ils ont couru 250 km en décembre entre Québec et Montréal. Après cette épreuve réussie, les participants ont témoigné de la confiance qu'ils avaient acquise et du premier succès de leur vie. Ils ont reçu des félicitations de l'Assemblée nationale du Québec.

COMITÉ RÉGIONAL D'ÉDUCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL DE LANAUDIÈRE (CRÉDIL)

Le savoir-faire de ses 200 membres actifs favorise le dialogue et une solidarité Sud-Nord qui agit sur l'ensemble de la communauté. Le CRÉDIL prépare de nouveau quelque 60 élèves, étudiants et accompagnateurs à des stages de conscientisation qui se dérouleront ce printemps et cet été au Pérou, en Bolivie et au Niger. De plus, le CRÉDIL a favorisé l'accueil, l'installation et l'adaptation de 70 personnes qui ont immigré en 2007 au sein de la société lanaudoise.



LE THÉÂTRE PARMINOU

Cette troupe théâtrale d'intervention célébrera ses 35 ans le 18 mai 2008. Avec Les contes de la richesse, le Parminou démystifie l'économie. Il propose de quitter l'univers des biens pour entrer dans celui des liens. Le Théâtre Parminou a présenté en 2007 le premier conte d'une trilogie inspirée des travaux du philosophe Patrick Viveret sur le sens profond de la richesse. On peut entendre les propos de Patrick Viveret en visitant notre galerie vidéo au www.cecosol.coop.



DONS ET COMMANDITES

RÉSEAU	MONTANT ACCORDÉ
Syndical	16 775,39 \$
Culturel	29 810,00 \$
Coopératif	25 825,30 \$
Communautaire	58 080,12 \$
Environnemental	2 040,00 \$
Cotisations	15 184,06 \$
Autres	24 231,93 \$
Total pour 2007	171 946,80 \$

Votre engagement dans la communauté se traduit aussi par les dons et les commandites. En 2007, la Caisse a ainsi versé 171 947 \$ à plus de 256 organismes membres provenant des réseaux syndical, culturel, coopératif et communautaire. À cela s'ajoutent les dons ou commandites versés à des associations ou à des entreprises non membres qui, à l'échelle nationale, contribuent à la création d'un monde plus juste et plus solidaire.

FONDS DE SOUTIEN À L'ACTION COLLECTIVE SOLIDAIRE

Le Fonds de soutien à l'action collective solidaire constitue un outil financier unique et complémentaire à l'action solidaire de la Caisse. En 2007, le total des épargnes solidaires frôlait le million de dollars. Les détenteurs d'épargne solidaire acceptent que les intérêts viennent bonifier annuellement le Fonds de soutien à l'action collective solidaire, ce qui a fait en sorte que plus d'une trentaine d'entreprises et d'organisations collectives ont pu profiter de son soutien financier unique.

UNE CAISSE SOLIDAIRE AU NUNAVIK

C'est avec fierté et enthousiasme qu'en 2007 la Caisse d'économie solidaire a accepté d'accompagner la communauté du Nunavik qui voulait se doter d'une institution coopérative financière affiliée au Mouvement Desjardins. Après 3 mois d'opérations, 494 personnes et entreprises étaient devenues membres de ce qui est pour l'instant notre quatrième centre de services situé au Nunavik. Son volume d'épargne s'élevait à 3,1 millions de dollars.

Nous avons formé en novembre 2007 une première équipe de huit salariés inuits bilingues afin de desservir la population de trois villages nordiques : **Salluit, Akulivik** et **Kangiqsualujjuaq.** Nous avons également un agent de liaison à **Kuujjuaq** ainsi qu'à nos bureaux de Québec.

Nous planifions l'ouverture de cinq autres bureaux en 2008. Ainsi, 10 conseillers de plus desserviront les villages de **Puvirnituq**, d'**Inukjuak**, de **Kuujjuaraapik** et de **Kangiqsujuaq** et compléteront notre équipe de Kuujjuaq.

Nous serons alors en mesure de combler les besoins de 80 % de la population de cet immense territoire au moyen d'un centre de services implanté dans la communauté. De là, les six plus petites communautés pourront accéder à des services partiels en attendant une dernière phase de déploiement prévue à l'été 2009.

La Caisse d'économie solidaire Desjardins considère que la création d'une telle coopérative financière desservant les 14 villages inuits est profondément légitime pour la communauté du Nunavik, et ce, tant du point de vue identitaire que du point de vue du développement économique.

La dispersion d'une petite communauté dans un immense territoire pose des défis importants. Toutefois, nous estimons que la technologie disponible devrait nous permettre de construire un modèle de distribution des services apte à répondre aux besoins non satisfaits et aux exigences de rentabilité.





En plus de fournir la plus récente technologie, à compter de septembre 2008, la Caisse d'économie solidaire désire transmettre son savoir-faire particulier en matière de finances personnelles socialement responsables.

Jusqu'à présent, l'établissement de nos services au Nunavik a reçu un appui financier important du CLD Kativik pour l'implantation et les frais de démarrage ainsi que l'appui de l'Administration régionale Kativik par l'entremise de son programme de création d'emplois.

Depuis 1993, la Caisse accompagne financièrement la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec, partenaire dans la mise en place de la Coopérative de services financiers du Nunavik. Ensemble, nous construisons à partir du droit pour chacun d'être un acteur de son devenir personnel et collectif.

2007- $^{\circ}$ JN $^{\circ}$ J, $^{\circ}$ e b b $^{\circ}$ d $^{\circ}$ C $^$

غ۵۰۲۵ کی ۲۵ کی ۱۵ کی ۱۹ کی کی ۱۹ کی ۱۹ کی ۱۹ کی ۱۹ کی ۱۹ کی ۱۹ مور کی ۱۹ کی از ۱۹ کی از ۱۹ کی ۱۹ کی از ۱۹ کی ۱۹ کی از ۱۹

 C^{-1} C^{-1} C

 \dot{P}_{α} \dot{P}_{β} \dot{P}_{β}

 $\Lambda + \Lambda \cdot 0$ \dot{O} $\dot{$

CLa Λ aranta-'Co Λ aranta-'

 \dot{P} \dot{P}



21

NUNAVIK FINANCIAL SERVICES COOPERATIVE

In 2007, the Caisse d'économie solidaire Desjardins enthusiastically agreed to lend a helping hand to the Nunavik community by implementing a financial cooperative affiliated with the Desjardins network in the area. Three months after having opened its doors, 494 people and businesses had already become members of our fourth service center in Nunavik. The volume in savings amounted to 3.1 million dollars.

Last November, a team of eight bilingual Inuit employees was brought together in order to serve the three northern villages of **Salluit**, **Akulivik** and **Kangiqsualujjuaq**. We also have a Caisse representative in **Kuujjuaq** as well as in our Quebec City offices.

Five new offices are now in the planning stages which will add ten more advisors serving **Puvirnituq**, **Inukjuak**, **Kuujjuaraapik**, **Kangiqsujuaq** and Kuujjuaq by year's end. The needs of 80 % of the population within this vast territory will then be met through service centers based throughout the community. The six smaller communities will have access to partial services before the last phase of this project is completed over the summer of 2009.

The Caisse d'économie solidaire considers the creation of a financial cooperative serving the 14 Inuit villages to be a legitimate project for the Nunavik community. It will satisfy the need for both autonomy as well as economic development.

Even though there are obstacles due to the vastness of the territory to be covered and the dispersal of its population, we are convinced that by utilizing available technology we will be in a position to create a financial cooperative capable of handling the various needs of its clientele while still remaining profitable.



Peta Pinguatuq, a Salluit's artist

Beginning in September 2008, an added bonus will be having the Caisse d'économie solidaire share its knowledge in the area of socially responsible personal finances.

This project could not have been successfully carried out without the financial support of Kativik Local Development Corporation funding start-up costs as well as the Kativik Regional Administration supporting job creation.

The Caisse d'économie solidaire has been a proud sponsor of the Fédération des coopératives du Nouveau-Québec since 1993. We will continue working together towards ensuring that every one of our members play an active role in his or her personal and collective future.

UN PARTENARIAT ACTIF

Nous avons choisi de bâtir, de développer autrement. Nous faisons de la banque là où, bien souvent, d'autres refusent d'aller, mais nous ne le faisons pas seuls. Nous privilégions les partenariats avec les milieux où se forgent soit le développement, soit les réseaux et les organisations qui se rendent disponibles pour l'accompagner. Cette année encore, nous voulons souligner la contribution essentielle de partenaires financiers qui, eux aussi, ont choisi de s'investir dans le développement solidaire de nos milieux.























24

MONDIALISER L'ÉCONOMIE SOCIALE

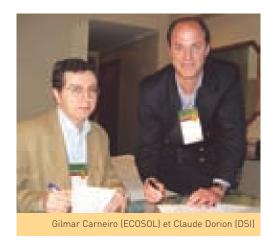
AU BRÉSIL

Depuis avril 2007, la Caisse d'économie solidaire est au centre d'un projet de coopération et d'échange d'expertises pour développer la finance sociale et solidaire au Brésil. Pour ce faire, elle s'est associée au réseau de coopératives d'économie et de crédit solidaire ECOSOL et à Développement solidaire international (DSI), le Réseau CSN de coopération internationale pour la finance solidaire et socialement responsable. Ce partenariat découle des relations qui se sont établies au cours des années entre la CSN et la Central Única dos Trabalhadores (CÚT), la principale centrale syndicale du Brésil.

Financé par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et soutenu par l'Agência Brasileira de Cooperação (ABC), le projet consiste en un échange concret de connaissances à partir des outils de micro-finance et de finance solidaire élaborés au sein du réseau CSN. La coopération s'articule selon quatre axes: le cadre institutionnel et réglementaire; la stratégie de croissance des coopératives dans le réseau syndical brésilien; les qualifications techniques des opérateurs de coopératives et le soutien au développement local dans le Nord et le Nord-Est, les zones les plus défavorisées de ce pays émergent.

Au cours de l'année 2007, trois missions au Brésil ont permis, entre autres choses, de participer à un séminaire sur la micro-finance, de visiter des coopératives membres d'ECOSOL, de présenter l'expérience de la Caisse à divers acteurs privés, publics et de la société civile et de faire un diagnostic du réseau. En septembre, une délégation brésilienne a visité notamment les organisations composant les outils collectifs de la CSN, la Fédération des caisses Desjardins et certains partenaires gouvernementaux.

L'année 2008 sera consacrée à approfondir les besoins de formation du réseau ECOSOL, à soutenir la création d'une coopérative nationale en lien avec le réseau UNISOL (250 coopératives de travailleurs) et à diffuser de l'information sur la finance solidaire auprès des représentants de différentes branches de la CÚT. Ce projet comprend aussi des volets conernant le traitement équitable des femmes et des groupes ethniques dans l'accès aux services financiers et l'insertion de préoccupations de développement durable dans les choix de financement. Des démarches de renforcement institutionnel d'ECOSOL sont également réalisées dans le cadre de ce projet avec la collaboration de MCE Conseils.



En février dernier, quand Clément Guimond s'est retrouvé devant des députés, des sénateurs et des gens d'affaires mexicains pour partager avec eux la solide expérience de la Caisse d'économie solidaire, il s'est félicité intérieurement d'avoir pris le temps, deux ans auparavant, de tisser des liens avec les Mexicains, le Chantier d'économie sociale et le gouvernement du Québec. En participant à un carrefour d'entraide, il allait contribuer à une action collective pour «bien installer» l'économie sociale au Mexique.



Commission gouvernementale mexicaine sur les coopératives et l'économie sociale

Clément Guimond est en contact depuis longtemps avec des membres du syndicat mexicain Frente Auténtico del Trabajo (FAT) ainsi qu'avec des entreprises d'économie sociale locales. En novembre 2006, les représentants du Conseil mexicain des entreprises d'économie sociale ont demandé à la Caisse de les appuyer dans leurs démarches visant à faire adopter par leur gouvernement une loi cadre favorisant le développement de l'économie sociale et solidaire au Mexique. Un projet d'avenir dans un pays où le filet social est bien faible, la moitié de la population active tirant un revenu complémentaire d'un emploi informel et le tiers dépendant du soutien financier de parents émigrés à l'étranger.

Contribuant avec d'autres acteurs nationaux et internationaux au développement d'un mouvement de la finance solidaire, la Caisse a mobilisé une aide de 25 000 \$. Elle a pris contact avec

le Chantier de l'économie sociale, qui pouvait transmettre son savoir-faire aux organisateurs mexicains. Par la suite, le Chantier et la Caisse ont obtenu du gouvernement du Québec 25 000 \$ supplémentaires pour mettre sur pied un projet de coopération incluant le transfert des connaissances et de l'expérience québécoises.

C'est ainsi que le 19 février dernier, à l'invitation d'une commission gouvernementale mexicaine sur les coopératives et l'économie sociale, Clément Guimond, coordonnateur général de la Caisse d'économie solidaire de 1985 à 2007; Nancy Neamtam, présidente-directrice générale du Chantier de l'économie sociale; Vincent Auclair, député et adjoint parlementaire à la ministre des Affaires municipales et des Régions; et Jean-François Aubin, président d'ÉCOF-CDÉC de Trois-Rivières, se sont retrouvés au sein d'une délégation internationale, dans l'impressionnante enceinte du Congrès national, formé du Sénat et de la Chambre des députés.

Invité à témoigner de son expérience devant la Comision de Formento Cooperativo Y Economia Social, Clément Guimond a salué l'engagement que les élus mexicains s'apprêtaient à prendre en énonçant et en adoptant une loi cadre sur l'économie sociale et solidaire. Le geste porte une promesse de succès et de bonheur, d'abord parce qu'en répondant aux besoins sociaux on crée de la richesse; ensuite parce que l'État s'engage dans la voie d'un développement stratégique; et enfin parce qu'on respecte la diversité des raisons d'entreprendre des actions.

Dans le cadre d'un forum international, les invités du Québec, de l'Europe et du Mercosur (le Marché commun du Sud) ont été appelés à rencontrer des sénateurs, des députés, les leaders parlementaires des trois grands partis ainsi que des entrepreneurs mexicains provenant de la filière chrétienne et préoccupés par leurs responsabilités sociales d'entrepreneurs.

La loi cadre a été déposée en première lecture, et le Conseil mexicain de l'économie sociale se dit confiant qu'elle sera adoptée.

AU DIED DU MONT-BLANC

Face aux inégalités croissantes, plus d'une centaine de dirigeants et d'acteurs d'organisations d'économie sociale, dont la Caisse, ont signé l'Appel du Mont-Blanc en faveur d'une économie sociale forte et active, partout dans le monde.



Les signataires s'engagent à investir dans les 10 secteurs d'activités suivants: les transports collectifs, l'alimentation, le tourisme durable, les activités culturelles, la formation, les services aux personnes, le logement social, les services financiers socialement responsables, l'efficacité énergétique et l'énergie renouvelable.

Lancé lors des Troisièmes Rencontres du Mont-Blanc en novembre 2007 par des leaders provenant de 27 pays de tous les continents, cet appel international veut susciter des actions d'économie sociale concertées afin de mettre l'humain au cœur de la mondialisation. C'est Clément Guimond qui voilà deux ans avait proposé une telle contribution.

L'appel et la liste des signataires peuvent être consultés sur le site Web des Rencontres du Mont-Blanc (www.rencontres-montblanc.coop). Il est possible de le signer directement en ligne.

AU MALI: UN CONGÉ SOLIDAIRE

Carole Verreault, coordonnatrice du service aux entreprises collectives du centre de services de Québec, a été la première salariée de la Caisse à bénéficier d'un congé solidaire. Rappelons que chaque année la Caisse offre à deux employés de transformer jusqu'à deux semaines de leur congé annuel en stage de coopération internationale et qu'elle leur verse 5000\$ chacun. Ce programme appelé «Congé solidaire» est parrainé par l'organisme Uniterra.

Lorsque Carole est descendue de son avion à Bamako, capitale du Mali, elle se sentait prête à vivre un choc culturel au cours de ce premier



séjour en Afrique de l'Ouest, mais surtout bien préparée à des échanges marquants. Elle participait à une mission organisée par le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) en collaboration avec Uniterra et le Réseau national d'appui à la promotion de l'économie sociale et solidaire (RENAPESS-Mali). L'objectif:





Au Mali, qui compte plus de 11 millions d'habitants, le crédit coopératif permet de réaliser des projets de vie.

Au terme de ce premier partage d'expertises Nord-Sud, Carole a constaté que les Maliens rencontrés ont tous acquis très tôt en famille les valeurs de l'entraide et de la coopération. Pour transposer cette approche dans des projets d'économie sociale, les réseaux maliens ont besoin de mettre au point des méthodes d'accompagnement et de suivi des groupes et d'établir des contacts avec des partenaires financiers pour faciliter leur accès au crédit.

Carole Verreault est revenue au Québec avec le goût de retourner au Mali pour approfondir son expérience culturelle. D'autant plus qu'elle et

renforcer les capacités des réseaux d'économie sociale et solidaire afin qu'ils soient en mesure de fournir des services à leurs membres. Le projet permet également de donner davantage de visibilité et de crédibilité au mouvement de l'économie solidaire tant auprès des populations qu'auprès des dirigeants politiques.

Concrètement, la Caisse d'économie solidaire Desjardins, le Réseau québécois du crédit communautaire (RQCC), le Fonds d'emprunt économique et communautaire (Québec) et les Cercles d'emprunt de Charlevoix ont offert un atelier sur la finance solidaire s'adressant à cinq réseaux d'économie sociale et solidaire.





son équipe de mission sont convaincues que leur atelier sur la finance solidaire n'est qu'une amorce à des échanges d'expertises qu'elles souhaitent fructueux et engagés. Entre-temps, les liens restent actifs. Des Maliens participeront en mai à la Quinzaine du commerce équitable. De son côté, Carole n'a pas perdu de temps pour convaincre les collègues de son centre de services d'acheter aux courageuses cueilleuses de Siby un âne et une charrette au coût de 500\$ afin de faciliter le transport des précieuses noix de karité qu'elles commercialisent.

NOS ENGAGEMENTS ENVIRONNEMENTAUX

QUELQUES PRATIQUES INTERNES

Le concept de développement durable est né lors des travaux du Club de Rome, en 1972, mais c'est le rapport Brundtland, 15 ans plus tard, qui en a précisé la portée, le définissant comme «un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs». Par la suite, en 2002, le concept de responsabilité sociale de l'entreprise a émergé au Sommet de la terre de Johannesbourg, plongeant ses racines dans les approches éthiques et morales nord-américaines de l'investissement responsable. En 2007, les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ont fait des changements climatiques une préoccupation tellement importante que même une institution financière doit en tenir compte.

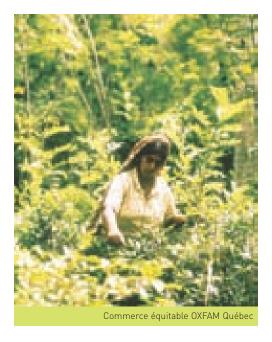
Il est vrai que le développement durable est à la mode. Cependant, pour la Caisse d'économie solidaire Desjardins, le développement durable n'est ni un outil de marketing, ni un beau principe pour se donner bonne conscience. Les préoccupations sociales, environnementales et économiques ont toujours été et sont encore au cœur de notre mission. Depuis 37 ans, la Caisse d'économie solidaire travaille à soutenir une économie plus juste et différente. Elle s'inscrit dans un système de valeurs au cœur duquel on trouve le respect des humains en général et le respect de l'environnement en particulier.

La Caisse d'économie solidaire a déployé beaucoup d'efforts au cours des dernières années afin d'améliorer ses réalisations sur le plan environnemental. À la Caisse, sans prétendre nous poser comme modèle, nous croyons qu'il en va de l'intérêt de nos membres actuels et potentiels d'être informés de nos principales actions dans ce domaine. En tant que premier Établissement associé Brundtland dans le secteur des services financiers, la Caisse d'économie solidaire Desjardins est fière d'appartenir depuis



avril 2006 au réseau EVB (Établissement vert Brundtland) qui, au cours des 15 dernières années, l'a incitée à «répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité de satisfaire ceux des générations futures » (Commission Brundtland, 1987).

La Caisse d'économie solidaire est verte dans ses pratiques internes. Les piles que nous utilisons au travail sont récupérées par des Éco-Centres; depuis mai 2007, nous nous servons uniquement de papier fait de fibres postconsommation 100% recyclé; nous ne consommons que du café, du thé et du sucre équitables; dans les salles de réunion, nous avons remplacé les bouteilles d'eau en plastique par des carafes et les



tasses jetables que nous employons sont biodégradables. Au Centre de services de Québec, des fontaines sont directement reliées à l'eau courante filtrée. Notre centre de services de Montréal, qui a reçu l'attestation «Ici, on recycle», s'est équipé de détecteurs de mouvements pour réduire sa consommation d'électricité. De plus, en 2007, il a diminué sa consommation de papier de 19 %, notamment en imprimant recto verso et en maximisant le travail à l'écran. La Caisse favorise la communication sans papier par l'envoi d'un bulletin électronique mensuel au millier de membres qui s'y sont abonnés.

En 2008, la Caisse entend accroître le nombre des abonnés inscrits à sa liste d'envoi électronique. Elle prévoit également réduire la consommation de papier de 15 %, faire passer la quantité de café composté de 500 à 2000 livres et atteindre un taux de 80 % dans le traitement des matières résiduelles.

POLITIQUE D'ACHAT VERT ET SOLIDAIRE

En septembre 2007, la Caisse s'est dotée d'une politique d'achat vert et solidaire afin de maintenir sa cohérence entre sa mission et ses achats de produits et de services. **Acheter vert, c'est soupeser les caractéristiques sociales et environnementales non seulement des produits et des services que l'on désire obtenir, mais aussi du fonctionnement de l'entreprise qui les fournit. Dans la mesure du possible, à la Caisse, nous souhaitons acheter des produits et des services responsables provenant d'entreprises responsables.** Voici nos critères:

Nous favorisons, dans un premier temps, les services et les produits respectueux de l'environnement. **Nous choisissons** de nous approvisionner auprès d'entreprises d'économie sociale. **Nous privilégions** les entreprises qui œuvrent dans une dynamique de développement local. **Nous ciblons** les entreprises qui ont des employés syndiqués et sont inscrites dans un processus de gestion participative ou qui ont des pratiques exemplaires en matière de gestion des ressources humaines. **Nous préférons** les produits québécois.

En ce qui a trait au café, au thé, au sucre, au chocolat et à certains cadeaux d'entreprise qui ne sont pas produits localement, lorsque c'est possible, **nous achetons** des produits équitables. **Nous nous engageons** à partager avec les fournisseurs des informations relatives aux critères sociaux et environnementaux, à la certification des produits et à d'autres pratiques en milieu de travail.



PROGRAMME DE TRANSPORT

La Caisse d'économie solidaire encourage ses employé-es à se déplacer en train ou en autobus et à recourir au covoiturage pour faire la navette entre ses centres de services de Québec, Montréal et Joliette. En tant que partenaire du plan de développement durable de la Ville de Montréal, la Caisse s'est engagée à mettre en œuvre des actions concrètes afin de réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Depuis octobre 2007, le Centre de services de Montréal a lancé avec ses partenaires du Carrefour financier solidaire un plan de transport durable afin d'encourager son personnel à délaisser l'auto-solo pour se rendre au travail au profit de modes de transport alternatifs.

Le Centre vise à faire passer de 52% à 42% l'utilisation de l'auto-solo dans les déplacements domicile-travail pour les employés. Pour ce faire, un certain nombre de mesures ont été mises en place:

- ◆ Le remboursement de 50 % des titres de transport mensuels :
- ◆ Le covoiturage organisé;
- L'incitation à recourir au transport actif tel que la marche ou le vélo, notamment en offrant un atelier sur la mise au point des bicyclettes;
- ◆ La possibilité d'utiliser deux voitures Communauto dans le stationnement voisin.

Le système CarboPoints est la marque distinctive de ce plan. Il permet en effet aux personnes qui utilisent des moyens de transport alternatifs d'accumuler des points calculés en fonction de la réduction des gaz à effet de serre que leur choix entraîne. Les points accumulés peuvent ensuite être échangés contre des articles de plein air ou des chèques-cadeaux. De plus, une reconnaissance officielle est décernée aux personnes ayant obtenu le plus grand nombre de points.

En 2008, un plan comparable doit être présenté au Centre de services de Québec.

PRODUITS ÉCOSOLIDAIRES

La Caisse d'économie solidaire est aussi «Brundtland» parce que son dépôt à rendement social oriente l'épargne de ses membres vers le financement de centaines d'entreprises d'économie sociale et solidaire du Québec, toutes productrices de richesse sociale. Ainsi, la Caisse continue à mesurer la richesse par l'avancement de l'écologie, de la solidarité, de la démocratie et du vivre-ensemble.

Dans la continuité de la réflexion qu'elle a menée avec Hubert Reeves lors du Rendez-vous solidaire 2007, la Caisse d'économie solidaire a bonifié ses produits financiers exclusifs permettant de participer à la réduction des gaz à effet de serre. Par exemple, hypothÉco est une hypothèque



écologique pour l'achat ou la rénovation de maisons qui respectent des normes d'efficacité énergétique. Ce prêt hypothécaire donne droit à une évaluation énergétique et à un abonnement de deux ans au magazine La maison du 21e siècle; il est également assorti d'une contribution de 100\$ de la Caisse au fonds Gaïa, qui soutient des projets écologiques et socialement équitables. Soulignons que le secteur résidentiel est responsable de 6% des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) au Canada. L'hypothÉco devient un moyen de transposer dans le domaine immobilier nos préoccupations sociales et environnementales, mais surtout il incite nos membres à faire des gestes écologiques.

Toujours en 2007, la Caisse a lancé Autoéco, un incitatif à l'achat de véhicules écoénergétiques neufs ou usagés.

CARBONEUTRE

Pour la deuxième année, nous tenons un Rendez-vous solidaire/assemblée générale neutre en carbone. L'an dernier, la Caisse a convoqué son assemblée générale annuelle à

31

la Biosphère et en a fait un événement écoresponsable. Notre choix impliquait de faire appel aux services d'un traiteur local membre de la Caisse, d'utiliser de la vaisselle et des ustensiles biodégradables, de redistribuer les repas excédentaires à la Maison du Père et de mettre à la disposition des membres invités des îlots de récupération leur permettant de trier les différentes matières résiduelles. À ces choix éthiques s'est ajouté le fait que nous avons favorisé l'utilisation de produits locaux et équitables. L'événement a également obtenu la certification Carboneutre, parce qu'il compensait l'émission des gaz à effet de serre (GES) inhérents à sa tenue. Lors de son Assemblée générale annuelle 2007, la Caisse a ainsi mesuré toutes les émissions de GES produits par le déplacement des membres et elle a versé plus de 300 \$ à l'organisme Uniterra. Cette somme sert principalement à financer des projets de développement d'énergies renouvelables à travers le monde (myclimate.org).



coops EFFICACES

La Caisse d'économie solidaire est devenue en 2006 membre du projet Coops Efficaces, un programme d'efficacité énergétique

en collaboration avec les Fédérations des coopératives d'habitation.

FONDS GAÏA

Première institution financière à s'associer avec Équiterre et sa campagne «Changer le monde un geste à la fois» en juin 2006, la Caisse d'économie solidaire Desjardins a célébré le premier anniversaire de son partenariat en versant 25 000 \$ dans le fonds Gaïa. Mis sur pied et géré conjointement par Équiterre et la Caisse d'économie solidaire, ce fonds soutient le développement de projets immobiliers écologiques et socialement équitables.

L'argent sert à compléter le plan d'affaires des habitations écologiques dont on prévoit la construction au cœur du nouvel **Éco-quartier de Saint-Mathieu-du-Parc**, en Mauricie. L'Éco-quartier de Saint-Mathieu-du-Parc deviendra ainsi le second projet immobilier soutenu par le fonds Gaïa, après la maison du développement durable du groupe Équiterre.

LES SACS ÉCOLOS

Depuis 2006, la Caisse fait la promotion de L'écolo-sac^{MC}. C'est un moyen d'exprimer la reconnaissance de la Caisse à celles et ceux qui se solidarisent avec elle pour relever le



défi vert. Un sac grand format provenant de la firme Criteria G. E. est fait de matière plastique recyclable et durable. Recyc-Québec, la société québécoise de récupération et de recyclage, a choisi le produit comme meilleure alternative aux sacs de plastique traditionnels. L'écolo-sac^{MC} est fabriqué dans cinq à sept ateliers de couture, des petites entreprises régionales dont trois sont des entreprises d'économie sociale: Confection Aventure d'Arthabaska, Coopérative de Couture Batiscan et Perséïdes Confection H. Tech. de Chicoutimi. Un nouveau sac de format moyen est fabriqué de tissu 100 % polyester réutilisé et recyclable. Il est confectionné par l'entreprise Petites Mains. Cette entreprise de réinsertion sociale est spécialisée en formation de la maind'œuvre et elle facilite l'intégration de nouvelles immigrantes sur le marché du travail.

CONSULTATIONS DES PARTIES PRENANTES

Depuis 2002, nous avons consulté régulièrement nos membres individuels et nos membres entreprises afin de nous assurer de bien répondre à leurs attentes. Avec les employé-es, la consultation a pris deux formes. L'une d'elles a été réalisée dans le cadre du partenariat avec le syndicat, tel que convenu dans le contrat de travail, afin d'encourager une participation active des salarié-es à divers comités. Le deuxième type de consultation s'est effectué dans le cadre d'une réflexion stratégique que les salarié-es et la direction ont menée sur l'utilisation des excédents.

Dans ce premier rapport de développement durable et solidaire, nous vous livrons leur évaluation. Les autres parties prenantes de notre institution financière, soit les partenaires et les fournisseurs, seront consultées tour à tour pour la livraison de nos prochains rapports de développement durable et solidaire. Cette façon de faire permettra de suivre l'évolution des améliorations qui seront apportées progressivement au cours des prochaines années.

SERVICES AUX ENTREPRISES COLLECTIVES

Entre le 26 mai et le 8 juin 2006, nous avons réalisé un sondage téléphonique visant à évaluer la satisfaction de 300 des membres qui font affaire avec le Service aux entreprises collectives.



MÉTHODOLOGIE	
Durée moyenne des entrevues	10 minutes
Taux de réponse	81,7%
Taux de refus	2,8%
Marge d'erreur (19 fois sur 20)	4,4%

Provenant des réseaux coopératif, communautaire, syndical, culturel et autre, ces répondants étaient rattachés à l'un ou l'autre de nos centres de services de Québec, Montréal et Joliette. Les résultats que nous avons obtenus en ce qui a trait aux services que nous leur offrons sont très encourageants. Seules les réponses indiquant une très grande satisfaction ou un accord total avec certaines affirmations ont été retenues.

Nous avons constaté notamment que l'indice moyen de satisfaction globale des membres entreprises se déclarant très satisfaits de la Caisse s'élevait à 68 %, ce qui est légèrement plus élevé que celui de l'ensemble des membres institutionnels de notre groupe témoin, le réseau des Centres de financement aux entreprises (CFE) Desjardins, qui a obtenu un résultat de 65 %. Sur les sept aspects du service



que nous avons mesurés, soit la considération, le professionnalisme, la prévenance, l'efficacité, la confidentialité, la courtoisie et l'accessibilité, six révélaient un indice de satisfaction plus élevé.

Dans une proportion de 58 %, les répondants qui se disent tout à fait d'accord considèrent leur responsable de comptes comme un partenaire de leur organisme, comparé à 38 % pour le réseau des CFE. Selon ce même sondage, 66 % des répondants affirment que leur responsable de comptes connaît ses dossiers, alors que ce taux est de 56% dans le groupe témoin. Les entreprises sondées estiment que les explications qui leur sont fournies concernant les produits et les services sont claires à 66%, comparé à 59% dans l'ensemble des CFE. De plus, 49 % des répondants trouvent que leur responsable de comptes leur propose des solutions financièrement avantageuses pour leur organisme, en comparaison de 39 % dans le groupe témoin.

Sur le plan de la distinction coopérative, 57 % des répondants très satisfaits ont affirmé qu'il est financièrement plus avantageux de faire affaire avec la Caisse d'économie solidaire qu'avec les autres institutions financières (35 %).

Par ailleurs, nos membres nous sont très fidèles. Ils se disent très satisfaits de la qualité du service offert dans une proportion de 69 %, en comparaison de 51 % dans les CFE. Au cours de la prochaine année, 82 % des répondants ont l'intention de continuer de faire affaire avec la Caisse pour répondre à l'ensemble des besoins financiers de leur entreprise, en comparaison de 65 % dans le groupe témoin. Enfin, s'ils en avaient l'occasion, 82 % d'entre eux recommanderaient certainement la Caisse à d'autres entreprises, alors que cet indice est de 65 % dans le réseau des CFE.

En 2008, nous comptons refaire un sondage similaire auprès des membres entreprises de la Caisse.

SERVICES AUX MEMBRES

Entre le 7 et le 18 décembre 2007, un autre sondage a été effectué auprès de 306 particuliers, répartis entre les centres de services de Montréal, Lanaudière et Québec. La marge d'erreur est de 5,2 %, 19 fois sur 20.

Nos résultats révèlent un meilleur service en général que celui offert dans l'ensemble des caisses Desjardins et des banques. Nous avons constaté notamment que l'indice moyen



de satisfaction globale des membres individuels se déclarant très satisfaits de la Caisse s'élevait à 69 %, ce qui est plus élevé que celui de l'ensemble du réseau des caisses Desjardins, qui a obtenu un résultat de 60 %. Quant aux sept aspects du service que nous avons mesurés, soit la considération, le professionnalisme, la prévenance, l'efficacité, la confidentialité, la courtoisie et l'accessibilité, tous révélaient un indice de satisfaction plus élevé. Encore ici, seules les réponses exprimant une très grande satisfaction ou un accord total avec certaines affirmations ont été retenues pour établir la comparaison.

En ce qui concerne la considération, 59 % des répondants jugent que le personnel de la Caisse

se soucie de bien les satisfaire, alors que l'indice moyen global de Desjardins est de 50 % et celui des banques de 44 %. En ce qui a trait à la prévenance, 45 % des membres très satisfaits soulignent que le personnel de la Caisse leur fait des suggestions au sujet de leurs finances personnelles contre 41 % dans l'ensemble de Desjardins et 33 % dans les banques. En matière d'efficacité, 73 % des répondants apprécient la rapidité du service en général par rapport à 64 % chez Desjardins et 62 % dans les banques.

Du côté de la distinction coopérative, 62% des répondants très satisfaits estiment que la Caisse d'économie solidaire participe au développement du milieu, en comparaison de 40% dans l'ensemble de Desjardins. Ceux qui ont répondu au sondage sont aussi nombreux (62%) à dire que la Caisse d'économie solidaire sert toutes les personnes, indépendamment de l'ampleur de leurs besoins financiers, en comparaison de 49% dans le groupe témoin. De plus, 51% affirment que le personnel de la Caisse met à leur disposition de l'information qui leur permet de mieux gérer leurs finances, par rapport à 44% dans notre groupe comparable.

LE DARTENARIAT DE TRAVAIL

En plus d'être une valeur et une philosophie de travail en commun, le partenariat s'est incarné en 2006 et 2007 dans des rencontres et des pratiques qui favorisent et encouragent la participation active des salarié-es.



LE COMITÉ DE RELATIONS DE TRAVAIL

Le partenariat avec le syndicat se concrétise par la participation à un comité de sélection paritaire lors d'une embauche et au moment d'accorder une permanence. Ce partenariat s'exerce aussi au sein du comité de relations de travail composé, d'une part, des trois personnes responsables de la coordination générale adjointe et, d'autre part, de trois représentant-es du syndicat. Le mandat du comité couvre l'ensemble des conditions de travail prévues à la convention collective. Il se réunit à la demande d'une des parties.

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

À tous les trois ans, les salarié-es, les gestionnaires et les dirigeant-es se réunissent pour partager la planification stratégique de la Caisse.

En 2007, les dirigeant-es et toute l'équipe ont eu l'occasion de participer à une réflexion stratégique qui avait pour but de renforcer l'identité de la Caisse. Cette démarche d'idéation reposait sur la conviction que le caractère distinctif de notre institution financière constitue un puissant pôle d'attraction pour le développement de son membership, de sa mission et de ses affaires.

Afin d'harmoniser le plus possible nos valeurs, notre mission, notre vision et notre philosophie

de gestion, une trentaine d'employé-es et de dirigeant-es se sont penchés sur nos pratiques d'affaires et nos pratiques associatives ainsi que sur notre rôle en matière d'innovation sociale. Nous avons réfléchi ensemble aux enjeux et aux objectifs de la Caisse et formé des comités de travail sur les projets proposés.

Cette démarche de consultation a débouché sur des projets d'avenir avantageux présentés à nos membres lors de l'assemblée générale 2008. Nous leur avons soumis des résolutions sur des engagements que la Caisse entend mettre en œuvre en 2008. Pour ce faire, des comités composés de membres de l'équipe travaillent au développement de nos produits



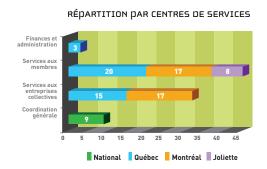
et services en matière d'habitation écologique, à la création d'une monnaie d'échange solidaire et à la bonification de l'accompagnement de nos membres.

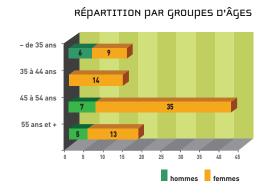


L'ÉQUIPE EN BREF

L'équipe de la Caisse est composée de 89 employé-es de 8 nationalités différentes; 90 % d'entre eux sont syndiqués. Les salarié-es à temps partiel bénéficient pratiquement de toutes les prestations prévues à la convention collective ou aménagées spécialement pour eux. Cinq employé-es participent aux rencontres du comité de relations de travail. En 2007, 13 nouveaux salariés se sont ajoutés au personnel de la Caisse et 6 sont partis.

Nous les remercions d'avoir mis leur expertise au service de l'économie sociale et solidaire. De par ses valeurs et sa façon de travailler, la Caisse s'est donné le projet de permettre aux gens qui la font au quotidien de devenir de meilleures personnes. Nous espérons que leur passage à la Caisse d'économie solidaire leur aura permis d'acquérir un savoir-faire différent dans leur approche du développement et dans leur analyse de la richesse.





LES EMPLOYÉ-ES, DES MAILLONS ESSENTIELS

Le respect que nous nous appliquons à mettre dans notre accueil et notre attention aux autres; l'écoute et la compétence que nous investissons dans notre travail; l'ouverture avec laquelle nous voulons partager notre savoir et notre expertise; la créativité ainsi que le sens de l'innovation et du renouvellement qui caractérisent la Caisse depuis toujours, toutes ces valeurs sont portées quotidiennement par 89 personnes qui, tout en jouant des rôles différents, donnent le meilleur d'elles-mêmes

pour encore mieux servir les membres. C'est au moyen de ces valeurs et de son professionnalisme que cette équipe traduit en mots et en gestes le parti pris de la Caisse pour offrir au quotidien des services empreints d'humanisme, de démocratie et de solidarité.

C'est sur cette équipe que repose la notoriété de la Caisse, c'est elle qui concrétise notre mission de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire dans une perspective de développement durable; de conseiller les citoyennes et les citoyens dans leur volonté de gérer leurs finances personnelles de manière à la fois judicieuse et socialement responsable; et de contribuer à l'essor d'un mouvement international de la finance solidaire.

Les employé-es font avancer notre coopérative par leurs interrogations, leurs propositions et leur attention aux besoins, aux rêves, aux ambitions et aux projets de ses membres.

Cette volonté de toujours mieux accompagner les membres exige des qualités bien précises : avoir les valeurs à la bonne place ; témoigner d'un souci du détail qui fait toute la différence être minutieux et déterminé, tout en sachant se montrer souple au besoin ; faire preuve de professionnalisme, en plus d'une bonne dose de créativité, tout cela s'additionnant à des efforts soutenus pour offrir des services de qualité. Parce qu'ils savent assumer leurs responsabilités et plus encore, leur mot d'ordre pourrait être «vous offrir le petit plus qui fait toute la différence ».

Au fil des ans, au gré de l'évolution des façons de faire, les membres de notre équipe, les plus anciens comme les nouveaux venus, ont développé une sensibilité aiguë aux besoins sociaux, à l'environnement, à des formes nouvelles de solidarité et à la nécessite impérative de faire face aux enjeux qui sont les nôtres; ils voient les choses sous l'angle de l'ouverture au monde au moment où notre planète devient un véritable village global. Ensemble, nous sommes ainsi

amenés à modifier le patrimoine de la Caisse pour qu'il réponde à ces nouveaux défis.

Les 89 coéquipières et coéquipiers de la Caisse travaillent pour que nos politiques administratives, nos pratiques d'affaires et notre offre de services prennent en compte les enjeux sociaux et environnementaux actuels. C'est un travail exigeant dans un environnement financier de plus en plus standardisé. Même si parfois ils trouvent difficile d'exercer leur métier, ils tiennent bon parce qu'ils entrevoient le mieux-être et le mieux-vivre dont pourront bénéficier tant les membres de la Caisse que nos concitoyennes et nos concitoyens d'ici et d'ailleurs.

Les travailleuses et les travailleurs de la Caisse font leur part pour lever les obstacles, pour exercer le maximum de pouvoir sur ce qui les entoure et sur le développement de leur coopérative. Aujourd'hui, ils regardent l'avenir avec enthousiasme, prêts à relever un double défi : répondre adéquatement à tous les besoins financiers des membres tout en leur offrant de multiples occasions d'agir collectivement pour rendre notre monde plus humain, plus démocratique et plus solidaire. La réponse à ce double défi passe par de multiples interactions et ce sont les employé-es de la Caisse que l'on retrouve au centre de ces interactions. À travers des milliers de gestes quotidiens, des contacts, des propositions et des décisions, ils offrent à nos membres de faire de la finance socialement responsable et relèvent ainsi le défi de contribuer à un développement durable et solidaire.



COORDINATION GÉNÉRALE

Coordonnateur général: 1 Paul Ouellet • Adjointe à la coordination générale: 2 Sylvie Tremblay

- Adjoint au coordonnateur général, chargé de projet : 3 Claude Paré Conseillère en communication :
- 4 Marie-Reine Roy Conseillère adjointe aux communications: 5 Sarah Gaudreau-Desrochers
- Conseillère en recherche et développement : 6 Pascale Caron Conseillère en finance responsable :
- 7 Colette Harvey Conseiller, chargé de projet au Brésil : 8 Jean Bergevin

FINANCES ET ADMINISTRATION

Coordonnatrice générale adjointe : 9 **Odette Dallaire •** Conseillère : 10 **Julie Morin •** Secrétaire administrative : 11 **Lise Picard**

SERVICES AUX ENTREPRISES COLLECTIVES

Coordination générale adjointe : poste vacant

MONTRÉAL

Coordonnateur d'équipe: 12 Daniel Fortin • Adjointe à la coordination: 13 Jacynthe Robert • Analystes: 14 Diane Paquin, 15 Janek Thibault, 16 Olivier Rousseau, 17 Bernard N'dour, 18 Véronique Bernier • Conseillères et conseiller: 19 Diane Pothier, 20 Louise Daoust, 21 Jo-Anne Madran, 22 Maxime Lavoie, 23 Francine Clément, 24 Johanne Reighier • Agentes: 25 France Aubry, 26 Nathalie Cliche, 27 Martine Lord, 28 Diane Ballard

QUÉBEC

Coordonnatrice d'équipe : 29 Carole Verreault • Adjointe à la coordination : 30 Michèle Genest • Analystes : 31 Dianne Maltais, 32 André Fortin, 33 Sophie Barabé • Conseillères et conseillers : 34 Daniel Comtois, 35 Matthieu Boisvert, 36 Nicole Morin, 37 Louise Rouleau • Agentes : 38 Sylvie Beaudoin, 39 Julie Gagné, 40 Claudette Émond, 41 Ginette Martineau, 42 Francine Dion



SERVICES AUX MEMBRES

Coordonnatrice générale adjointe : 43 Célyne Prévost • Adjointe administrative : 44 Dominique De Smet Conseillère en développement des personnes : poste vacant • Chargé de projet au Nunavik : 45 Yvon Roy

MONTRÉAL

Coordonnatrice d'équipe: 46 Johanne Benoît en remplacement de Carole Lusignan • Planificatrice financière: 47 Martine Brouillette • Conseillères et conseiller: 48 Gisèle Levac, 49 Bouchta Bouchebti, 50 Louise Cournoyer • Agentes: 51 Nicole Lizotte, 52 Jocelyne Nadeau, 53 Brigitte Landry, 54 Helen Silogistakis

LANAUDIÈRE

Coordonnatrice d'équipe : 55 Sylvie Hamel • Planificateur financier : 56 Guy Pelletier • Conseillères : 57 Louise-Marie Morin, 58 Claudine D'Auteuil, 59 Myriam Desrosiers • Agentes : 60 Claudette Léveillée, 61 Julie Poulin

QUÉBEC

Coordonnateur d'équipe : 62 Marcel Roy • Adjoint à la coordination : 63 Alain Boudreault • Planificatrice financière : 64 Francine Thivierge, 65 Sylvie Caron • Conseillères : 66 Marie-Andrée Bernier, 67 Anne-Marie Foucault, 68 Annie Simard, 69 Myrianne Boutin • Agentes et agent : 70 Madeleine Bouchard, 71 Marie-Josée Lehouilllier, 72 Nicole Demers, 73 Carole Bélanger, 74 Jacinthe Rouleau, 75 Mylène Chiasson, 76 Denise Tanguay, 77 Alain Leblond • Agente, Nunavik : 78 Alasie Iqiquq

• Personnel en congé: 79 Ginette Meynard, 80 Carole Lusignan, 81 Nathalie Ouellet, 82 Mélanie Gagné, 83 Johanne Racine • Notez bien: la photo de certaines personnes n'apparaît pas dans la mosaïque du personnel. En voici la liste: 3 Claude Paré, 19 Diane Pothier, 23 Francine Clément, 34 Daniel Comtois, 40 Claudette Émond, 41 Ginette Martineau, 56 Guy Pelletier, 60 Claudette Léveillée, 70 Madeleine Bouchard, 72 Nicole Demers, 81 Nathalie Ouellet, 82 Mélanie Gagné, 83 Johanne Racine



une gouvernance démocratique au cœur de notre projet

Le projet coopératif de la Caisse nous rappelle à quel point la démocratie est au cœur des activités de ses acteurs, qu'il s'agisse des particuliers, des organisations collectives ou des membres de l'équipe. Voici ce qu'on dit à propos des racines de ce projet : « La Caisse d'économie solidaire est née d'une initiative syndicale porteuse d'une conviction que la transformation du rapport au travail, plus particulièrement la démocratisation des milieux de travail, favorise l'émancipation des personnes [...]. »

Évoquant les convictions qui les animent, les acteurs présentent leur option en faveur de la démocratie: «La Caisse considère le monde, nos sociétés, nos milieux de travail et nos organisations comme des projets à construire ensemble à partir du droit, pour chacun, d'être un acteur de son devenir personnel et collectif [...]. » La Caisse entend être «un modèle inspirant d'organisation démocratique, tant dans sa vie associative que dans sa gestion interne du travail ».

NOTRE PHILOSOPHIE DE GESTION

La philosophie de gestion de la Caisse valorise l'engagement personnel, la participation, le développement du potentiel de chacune et chacun, la capacité de faire ensemble, la reconnaissance et la responsabilité à l'égard des résultats obtenus, l'ensemble étant soutenu par un leadership inspirant.

À l'intérieur du cadre normatif auquel nous sommes assujettis, nous construisons une démarche qui nous est propre et en cohérence avec nos principes fondateurs, notre mission, nos valeurs et notre vision de la Caisse.

Dans cette démarche, nous comptons sur les membres de la coordination générale (gestionnaires cadres) pour exercer un leadership rassembleur et mobilisateur en ce qui concerne le développement de la mission, de l'organisation, de l'équipe et des affaires.

Nous comptons sur des leaders qui savent incarner la mission avec passion, créativité et humilité; qui savent construire et mobiliser l'équipe en donnant du sens à la créativité et à l'innovation et qui sont capables de maintenir les conditions propices à l'expression de ces pouvoirs. Nous comptons sur des leaders qui non seulement savent guider et soutenir le personnel, mais qui comprennent les exigences opérationnelles et sont particulièrement aptes à réfléchir aux stratégies à adopter.

La Caisse valorise un leadership qui, d'une part, s'oriente vers le respect, le développement et la mobilisation des personnes, et, d'autre part, se fonde sur un savoir-être caractérisé par le courage, l'intégrité, l'humilité, l'écoute et la communication.

Dans une dynamique de confiance et de respect mutuel, et selon des processus différenciés et convenus, les dirigeant-es, les salarié-es et leur association syndicale participent à l'élaboration des choix et des orientations de la Caisse ainsi qu'à l'organisation de son fonctionnement.

La Caisse s'appuie sur une équipe de gestion qui s'assure du respect des mandats et de leur réalisation. Pour ce faire, elle mise sur l'exercice d'une autorité fondée sur les compétences et la confiance.

UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

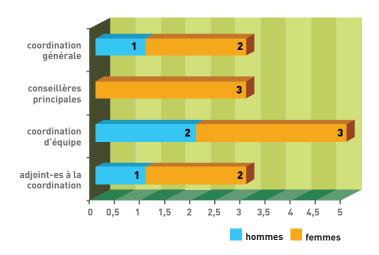
Les salarié-es, les gestionnaires et les dirigeant-es de la Caisse sont de ceux qui croient que l'économie doit permettre aux femmes et aux hommes d'être heureux non seulement en satisfaisant leurs besoins et leurs aspirations, mais aussi en s'assurant que les générations futures pourront satisfaire les leurs. À cet égard, en s'acquittant de leurs fonctions au travail, ils conviennent de favoriser des pratiques qui s'inscrivent dans une démarche de développement durable.

GESTION DES COMPÉTENCES

La convention collective que nous avons signée en mars 2007 souligne l'importance d'une politique d'accompagnement, de formation et de développement des compétences du personnel. À la Caisse, nous encourageons et favorisons la formation professionnelle tant chez le personnel déjà en place que chez le personnel nouvellement en poste. Nous achevons présentement l'élaboration d'un programme de formation

portant sur la philosophie de la Caisse, ses valeurs, son organisation, la connaissance de l'économie sociale et solidaire et les enjeux de société actuels. Nous croyons que ce programme permettra une meilleure intégration du nouveau personnel. En partenariat avec le programme Uniterra, la Caisse offrira dorénavant à ses employés deux journées de congé solidaire par année afin de leur donner l'occasion de découvrir d'autres réalités dans les pays du Sud.

ÉGALITÉ DES CHANCES



ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

La Caisse opère dans le cadre normatif des coopératives de services financiers Desjardins. Par conséquent, elle adhère au code d'éthique et de déontologie du Mouvement Desjardins qui règle la conduite de ses dirigeant-es et de son personnel. De plus, elle a mis en place de nombreuses politiques internes en ce qui concerne notamment le harcèlement, la gestion des conflits, la tenue vestimentaire et le remboursement des frais reliés à la pratique d'une activité physique.

LES DIRIGEANTES ET LES DIRIGEANTS



De gauche à droite (première rangée): Brigitte Duchesneau, Gérald Larose, Thérèse Chaput; (deuxième rangée): Hubert Fortin, Christian Payeur, Nicole Ollivier, Luc Bureau, Lorraine Gaudreau, Léopold Beaulieu, Dario Corsi, Denise Boucher, Jean-Claude Boucher.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Gérald Larose, professeur à l'UQÀM

1er vice-président : **Léopold Beaulieu,** Président-directeur général, FondAction (le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi)

2^e vice-président : **Dario Corsi,** retraité, CSN

3º vice-présidente: **Lorraine Gaudreau**, coordonnatrice, Collectif québécois d'édition populaire (CQEP)

Secrétaire : Brigitte Duchesneau, consultante

Denise Boucher*, vice-présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Jean-Claude Boucher*, trésorier, Conseil central, Québec-Chaudière-Appalaches (CSN)

Luc Bruneau, trésorier, SPGQ

Thérèse Chaput*, retraitée, CSQ

Hubert Fortin, retraité

Christiane Fradette, conseillère syndicale, CSN

Andrée-Lise Méthot, présidente-directrice générale, Fonds d'investissement en développement durable (FIDD), s.e.c. **Nicole Ollivier,** directrice des programmes, FONDATION ONE DROP – une goutte pour la vie

Christian Payeur, directeur général, Fondation Monique-Fitz-Back sur l'éducation au développement durable

Alain Pélissier*, secrétaire-trésorier, CSQ

CONSEIL DE SURVEILLANCE

Président : **Jaque Couture,** coordonnateur aux affaires départementales, Collège François-Xavier-Garneau

Secrétaire : **Andrée Richard,** coordonnatrice, Fonds québécois d'habitation communautaire

Nicole Campeau*, agente de développement et de communication, Centre régional de formation de Lanaudière

Jean-François Aubin, organisateur communautaire, Économie communautaire de Francheville (ECOF)

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Président : Dario Corsi

Administratrices et administrateurs :

Léopold Beaulieu, Brigitte Duchesneau, Lorraine Gaudreau, Gérald Larose

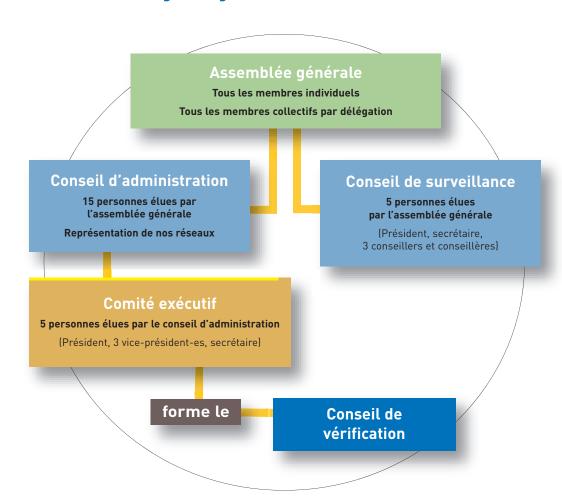
^{*} Indique les dirigeantes et les dirigeants dont le mandat arrive à son terme mais qui sont rééligibles.

REPRÉSENTATION DE LA GOUVERNANCE

Afin de soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire en misant particulièrement sur l'entrepreneuriat collectif dans ses quatre grands réseaux, la Caisse leur assure une représentativité qui se traduit comme suit dans son conseil d'administration: cinq postes sont occupés par des personnes qui proviennent des associations syndicales et des organismes para-syndicaux; deux par les associations co-

opératives; deux par les associations communautaires; et un par les associations culturelles. De plus, la Caisse se préoccupe de garantir une présence constante des femmes dans son conseil d'administration. En 2007, elles étaient 7 à y siéger sur un total de 15 membres. Par ailleurs, au conseil de surveillance, deux femmes siégeaient parmi les cinq membres au conseil de surveillance l'an dernier.

ORGANIGRAMME ASSOCIATIF



L'ÉQUIPE DE GESTION: LES AXES DE COORDINATION

Exercer la démocratie, c'est conjuguer les prises de décision individuelles et collectives avec l'engagement et surtout avec la responsabilisation individuelle et collective, et ce, tant sur le plan des processus de travail que sur le plan des résultats recherchés. Dans ce sens, on doit certes organiser la prise de décision, mais on doit aussi instaurer une culture de la consultation en s'appuyant sur une rigoureuse pratique de diffusion et de partage de l'information. Bien sûr, l'exercice démocratique repose sur un heureux amalgame de l'information, de la consultation et de la décision, mais il est d'abord et avant tout soumis à une obligation de transparence.

Par ailleurs, reconnaissant l'autonomie professionnelle des individus, la pratique démocratique leur garantit le droit de prendre des initiatives et d'influer tant sur le déroulement des processus et des activités reliées au travail que sur la définition des résultats. Elle organise des zones de partage de responsabilités.

Il va sans dire que, tout comme la juste répartition des rôles et le partage équitable des responsabilités, l'autonomie des personnes engagées dans les activités de la Caisse implique les nécessaires coresponsabilité et imputabilité à l'égard des résultats.

COORDINATION GÉNÉRALE

Équivalant à une équipe de direction, le comité de coordination générale est composé de quatre membres qui assurent respectivement la coordination générale; la coordination générale adjointe des services aux membres; la coordination générale adjointe des services aux entreprises collectives; et la coordination générale adjointe des finances et de l'administration. Ce comité

assure la coordination entre les différentes unités quand vient le temps de prendre des décisions qui concernent l'équipe de la Caisse.

Composé des coordonnateurs généraux et des trois conseillères principales, le comité de coordination générale élargi a pour rôle de coordonner l'ensemble des efforts produits par les différents services de l'organisation. Ce comité veille à ce que les membres échangent sur la mise au point et l'évolution des plans annuels, les dossiers prioritaires et les mandats qui ont une portée « transversale ».

COMITÉ DE CONCERTATION

Composé des coordonnateurs généraux, des conseillères principales, des coordonnateurs d'équipe et des adjoints aux coordinations, le comité de concertation a pour mandat de donner une impulsion commune et de faire le point sur les objectifs à atteindre, les enjeux et les résultats obtenus par l'équipe de la Caisse. Ce comité favorise le développement d'un esprit d'équipe ainsi que le partage de visions et l'élaboration d'une prospective. C'est un lieu de mise en commun, de mobilisation, d'information et de consultation pour l'équipe de gestion élargie.

COMITÉS DE GESTION

Les comités de gestion de chacune des deux unités de la caisse (Services aux membres et Services aux entreprises collectives) sont composés du coordonnateur général adjoint, de son équipe de coordonnateurs et de coordonnatrices, des coordonnateurs adjoints ainsi que de toute autre personne ressource invitée selon les sujets traités. Ils sont chargés d'opérationnaliser les intentions stratégiques de la Caisse.

LA CAISSE EST SALUÉE

PRIX DE L'INVESTISSEUR CORPORATIF

Notre coordonnateur général Paul Ouellet a reçu au nom de la Caisse d'économie solidaire Desjardins le prix Reconnaissance Investisseur corporatif lors du 10^e anniversaire du Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec). Ce prix lui a été décerné pour souligner son audace, sa persévérance et l'impact social qu'a eu la contribution de la Caisse au succès du Fonds d'emprunt. La Caisse accompagne le Fonds d'emprunt depuis ses tout débuts.

Le Fonds d'emprunt économique communautaire (Québec) est une entreprise d'économie sociale. Sa mission est de mobiliser des inves-



tisseurs pour offrir crédit et accompagnement aux personnes porteuses d'un projet d'entreprise, en marge des réseaux conventionnels de développement. Il offre un continuum de services qui vont de l'évaluation du potentiel entrepreneurial jusqu'au financement, en passant par le soutien lors de la structuration du plan d'affaires.

coopérateur Bénévole de l'Année

Gérald Larose a reçu le 15 mars 2007 le prix du coopérateur bénévole de l'année au 11^e gala de la Coopérative

de développement régional Montréal-Laval. Ce prix récompense l'érudit, le stratège de la justice sociale, le rassembleur au service de l'organisation collective et solidaire du Québec. Ses trois «familles», soit sa famille personnelle, celle du mouvement collectif et celle du monde syndical, ont salué son travail porteur de changements sociaux.

Diplômé en théologie et en travail social, Gérald Larose a milité toute sa vie pour forger une société québécoise plus juste. Président de la CSN pendant 16 ans, il a fait avancer les droits



des travailleuses et des travailleurs. Son désir de dialoguer afin de développer un Québec plus égalitaire l'a amené à s'intéresser à l'économie sociale.

« Dans le contexte actuel, le message et surtout les pratiques du mouvement coopératif et associatif sont extrêmement importants pour le développement du Québec. L'économie sociale et solidaire québécoise représente un puissant mouvement qui intervient au cœur de l'intérêt général des femmes et des hommes. Par son interaction et ses alliances entre chercheurs, formateurs et entreprises sociales, notre modèle québécois de développement de l'économie sociale et solidaire est inspirant sur le plan international et il est essentiel » a souligné Gérald Larose.

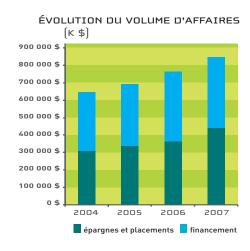
NOS ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES: LA REVUE FINANCIÈRE

C'est avec plaisir que nous vous présentons le rapport financier de la Caisse d'économie solidaire Desjardins pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2007. Nous sommes fiers de ces résultats. Ils sont le reflet d'une organisation dynamique qui a su se renouveler et s'adapter aux besoins de ses membres. De plus, ils traduisent une rentabilité qui permet à la Caisse de demeurer un outil privilégié de développement de notre milieu. Nous pouvons ainsi accomplir notre mission avec encore plus d'assurance.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION

Forte d'un volume d'affaires sous gestion de 846 347 000 \$, en hausse de 10,9 % par rapport à l'année précédente, la Caisse est en bonne position dans son marché. Par son appartenance au Mouvement Desjardins, la Caisse a accès à une gamme complète de produits et services financiers en mesure de répondre à la diversité grandissante des besoins de ses 10 293 membres. Globalement, les encours d'épargne placement (caisses et composantes) représentent désormais 52,3 % du volume d'affaires, alors que les produits de financement (caisses et composan-

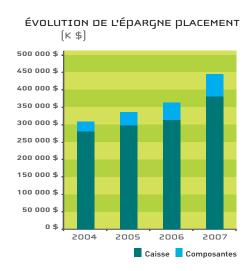
tes) contribuent pour 47,7 % du volume d'affaires total



	20	007	20	006	Varia	ation
	(k\$) p	proportion	(k\$)	proportion	(k\$)	(%)
Épargne placement*	445 043	52,6%	364 123	47,7 %	80 920	22,2 %
Financement*	401 304	47,4%	399 153	52,3 %	2 151	0,5 %
Volume d'affaires total	846 347	100,0%	763 276	100,0 %	83 071	10,9 %
* Total bilan et composantes Desjardins (hor	s bilan)					

L'ÉPARGNE PLACEMENT

L'épargne placement (caisses et composantes) s'est accrue de 80 920 000 \$ pour atteindre 445 043 000 \$, une hausse de 22,2 % par rapport à l'an passé. En plus de l'offre d'épargne, à la Caisse, des efforts importants ont été déployés pour donner accès à la meilleure offre de produits financiers sous un même toit, qu'il s'agisse de fonds de placement, de valeurs mobilières ou

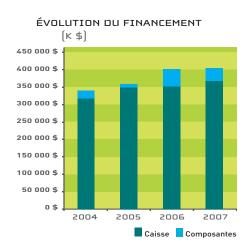


de services de gestion discrétionnaire offerts par les composantes de Desjardins. Ces efforts ont donné des résultats des plus intéressants, notamment sur le plan de la gestion discrétionnaire, où les encours ont connu une croissance de 70 %.

	20	07	20	06	Vari	ation
	(k\$) p	roportion	(k\$) p	roportion	(k\$)	(%)
Épargne placement	445 043	99,8 %	364 123	99,8 %	80 920	22,2 %
À la Caisse*	380 703	85,5 %	313 742	86,2 %	66 961	21,3 %
Avec les composantes de Desjardins	64 340	14,3 %	50 401	13,6 %	13 939	27,7 %
Capital régional et coopératif	887	0,2 %	790	0,2 %	97	12,3 %
Fonds de placement	26 328	5,9 %	21 944	6,0 %	4 384	20,0 %
Gestion privée	20 500	4,6 %	12 038	3,3 %	8 462	70,3 %
Valeurs mobilières Desjardins	8 028	1,8 %	14 799	4,1 %	-6 771	-45,8 %
Autres	8 598	1,9 %	810	0,2 %	7 788	961,5 %
* Fait référence au passif-dépôts dans le bila	an de la Caisse					

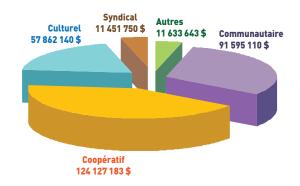
LE FINANCEMENT

Le financement total de la Caisse est de 403 312 000 \$ avec une croissance globale de 0,5 % cette année. Les prêts à la Caisse (particuliers et entreprises) ont crû de 4,5 %, alors que les financements avec les composantes (prêts vendus ou partagés) ont diminué de 27,4 %. Ce sont les prêts commerciaux qui ont connu la meilleure performance et permis la hausse de l'ensemble du portefeuille de financement à la Caisse.



	2	007	20	06	Vari	ation
	(k\$) p	proportion	(k\$) p	proportion	(k\$)	(%)
Financement	401 305	100,0 %	399 153	100,0 %	2 152	0,5 %
À la Caisse*	365 119	91,0 %	349 329	87,5 %	15 790	4,5 %
Avec les composantes de Desjardins	36 186	9,0 %	49 824	12,5 %	-13 638	-27,4 %
Prêts vendus	1 084	0,3 %	1 505	0,4 %	- 421	-28,0 %
Prêts partagés	33 275	8,3 %	47 097	11,8 %	-13 822	-29,3 %
VISA	1 827	0,5 %	1 222	0,3 %	605	49,5 %
* Fait référence à l'actif-prêts dans le bilan de	e la Caisse (pa	rticuliers et er	ntreprises).			

Le graphique ci-contre illustre le portefeuille de prêts aux entreprises tel qu'il se répartissait au 31 décembre 2007 entre les quatre secteurs d'intervention de la Caisse.



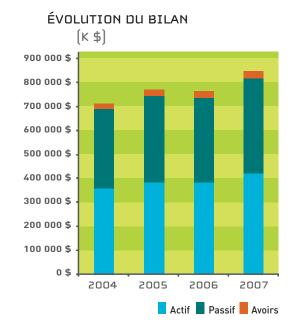
LE BILAN

L'actif de votre coopérative financière s'est accru de 40 877 539\$ pour s'établir à 422 167 924\$, une hausse de 11% par rapport à l'an passé.

Le passif de la Caisse est de 390 271 657\$, affichant une croissance de 11%. Les emprunts de votre caisse ont diminué de 26 372 000\$ en raison de l'augmentation de l'épargne disponible. Ils se chiffrent maintenant à 3 316 276\$.

Au 31 décembre 2007, l'avoir de votre coopérative a connu une hausse en passant de 30 069 084\$ à 31 896 267\$, soit une croissance de 6%. Outre le capital social, l'avoir est constitué des parts permanentes (2 392 770\$),

des excédents à répartir (2 999 849 \$) et des réserves (22 110 378 \$). Les fonds accumulés dans la réserve générale et la réserve de plus-value sont de l'ordre de 21 232 264 \$.



	2007	2007	Variations	
	(k\$)	(k\$)	(k\$)	(%)
Actif	422 168	381 290	40 878	10,7 %
Passif	390 272	351 221	39 051	11,1 %
Avoir	31 896	30 069	1 827	6,1 %

Les fonds de la réserve de stabilisation sont de l'ordre de 703 579 \$ et le Fonds d'aide au développement du milieu représente 174 535 \$. Quant aux fonds propres de la Caisse, ils sont à un niveau conforme aux normes de capitalisation internationales de 6,75 % des actifs d'expansion et de 10,8 % des actifs à risque.

L'ÉTAT DES RÉSULTATS

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents de 2 999 849 \$, une diminution de 6,1% par rapport à l'année précédente.

	2007	2006	Var	iations
	(k\$)	(k\$)	(k\$)	(%)
Revenus d'intérêts	23 705	22 719	986	4,3 %
Frais d'intérêts	10 548	9 545	1 003	10,5 %
Revenus nets d'intérêts	13 157	13 174	-17	-0,1 %
Autres revenus	2 606	2 175	431	19,8 %
Autres frais	12 241	12 005	236	2,0 %
Salaires	4 321	4 281	40	0,9 %
Avantages sociaux	999	978	21	2,1 %
Excédents à répartir	3 000	3 195	-195	-6,1 %

Les revenus d'intérêts ont totalisé 23 705 263 \$, une augmentation de 40,3 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, augmenté de 10,5 %, un écart de 1003 000 \$ par rapport à l'an passé. Cet écart est attribuable à l'augmentation du volume d'épargne et à l'augmentation des taux d'intérêt. Les pertes sur prêts ont été de 374 636 \$, soit 0,10 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et nos membres entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services

des composantes de Desjardins, ils totalisent 2 605 734\$, en hausse de 19,8 % par rapport à l'année passée. Ce résultat démontre l'importance croissante que nos membres accordent à une offre complète de produits et de servi-

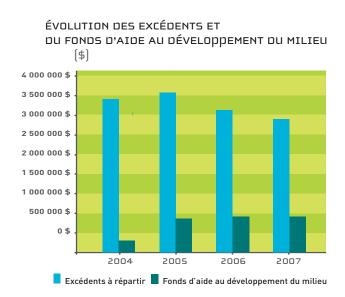
ces financiers et il témoigne de la contribution grandissante de cette source de revenus pour la Caisse.

Les autres frais (incluant les salaires et les avantages sociaux) ont connu une croissance dans l'ensemble, soit une variation de 235 502\$, ou 2%.

Cette année, nous vous proposons un projet de partage des excédents qui prévoit le versement d'une somme de 856 950 \$ au Fonds d'aide au déve-

loppement du milieu. Depuis les quatre dernières années, ce sont plus de 2 600 000 \$ qui vous ont ainsi été versés par l'entremise de ce fonds. Voilà une démonstration tangible de ce que nous faisons avec une partie de la ristourne collective.

Au fil des ans, nous avons su construire une institution financière crédible, compétente et dotée de solides assises financières. La Caisse d'économie solidaire Desjardins demeure non seulement la plus importante institution bancaire spécialisée en économie sociale, mais la seule à se consacrer pleinement à cette mission.



FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux. Ces filiales sont principalement Desjardins Société financière, Desjardins Capital de risque et Caisse centrale Desjardins.

Par leurs activités, ces filiales permettent aux caisses d'étendre leur action en offrant un éventail complet de produits et de services financiers aux personnes, aux groupes de personnes et aux entreprises.

Le tableau ci-après présente l'apport de la Caisse dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé en fin d'exercice.

	parts détenues	RENDEMENT
	AU 31 DÉCEMBRE 2007	MOYEN
FONDS PROVINCIAUX	(EN \$)	(EN %)
Caisse centrale Desjardins (CCD)	2 867 108 \$	9,27 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(4 435)\$	%
Desjardins Capital de risque (INV)	307 250 \$	7,75 %
Valeurs mobilières Desjardins (VM)	338 376 \$	(0,15)%
Fiducie (FD)	176 099 \$	4,01 %
Desjardins Société financière (RF1)	374 634 \$	5,54 %
Desjardins Société financière (FIN3)	2 463 664 \$	13,40 %

CERTIFICATION

Nous, soussignés, certifions que le rapport annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2007 répond aux exigences de *la Loi sur les coopératives de services financiers* et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse d'économie solidaire Desjardins.

Au 31 décembre 2007, notre caisse comptait 10 293 membres.

Gérald Larose

ajuglun

Be Charles

Président

Brigitte Duchesneau

Secrétaire

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Au nom de l'assemblée générale des membres, le conseil de surveillance a pour fonction de surveiller le fonctionnement de la Caisse dans les dimensions éthique, déontologique et coopérative de ses activités.

Sur le plan de l'éthique et de la déontologie, il doit :

- S'assurer du respect des valeurs, des principes et des règles du Code d'éthique et de déontologie dans la conduite des dirigeants et du personnel de la Caisse;
- Traiter les plaintes que font les membres relativement à l'éthique et à la déontologie.

Sur le plan de la coopération, le conseil de surveillance doit s'assurer :

- Que la Caisse fait prévaloir l'exercice démocratique des droits et responsabilités dans sa régie interne;
- Que la Caisse s'acquitte de ses responsabilités d'éducation coopérative, économique et financière;
- Que la Caisse assure une collaboration de qualité avec les autres caisses, le réseau Desjardins et les autres organisations coopératives de son milieu et que son engagement se réalise d'une manière efficace et conforme à ses valeurs;
- Que la Caisse intègre des valeurs coopératives et permanentes dans ses pratiques commerciales et ses pratiques de gestion.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION ÉTHIQUE

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'assure du respect des valeurs et des principes qui doivent guider la conduite et les choix d'action de la Caisse, de ses dirigeants et de ses employés.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION DÉONTOLOGIQUE

Sur le plan déontologique, la surveillance porte principalement sur trois éléments :

- Les situations de conflit d'intérêts: au cours de l'année 2007, aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les prêts accordés aux personnes intéressées : les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse totalisent 405 687,99\$ pour l'exercice écoulé. Ils ont tous été consentis en conformité avec les règles d'éthique et de déontologie et les normes qui leur sont applicables.

• L'octroi de contrats à des personnes visées par le Code : durant la période concernée, la Caisse a octroyé un contrat autre qu'un contrat de crédit à des personnes visées par le Code d'éthique et de déontologie, et ce, pour un total de 11 250 \$. Les contrats ont tous été conclus dans le respect des règles d'éthique et de déontologie relatives à l'octroi des contrats.

SURVEILLANCE DE LA DIMENSION COOPÉRATIVE

Sur le plan de la dimension coopérative, la surveillance du conseil a plus particulièrement porté sur les éléments suivants :

- La conformité des orientations et des activités de la Caisse par rapport à sa mission, à ses buts et à ceux du Mouvement;
- Le fonctionnement de la Caisse et le respect des champs de pouvoir et des décisions des instances démocratiques ;
- La formation des dirigeants, la satisfaction des membres et la qualité des services offerts par la Caisse.

Ces activités de surveillance ont amené plus spécifiquement le conseil à formuler des avis au conseil d'administration au sujet des éléments suivants : une plus vaste diffusion aux membres de l'information concernant la Charte des droits des membres et le programme « Votre satisfaction, ma priorité » par l'entremise de notre site Internet ; l'amélioration de la présentation des procèsverbaux du conseil d'administration et de l'exécutif.

Enfin, le conseil de surveillance souligne que l'intégrité, le respect des droits des membres, la coopération et l'engagement dans le milieu constituent les objectifs de la Caisse pour les années à venir. Il s'engage à collaborer avec le conseil d'administration, la coordination générale ainsi que les employés de la Caisse à consacrer ses efforts à l'atteinte de ces objectifs.

Jaque Couture

Président

Conseil de surveillance

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AUX MEMBRES DE LA CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DES ARDINS

Nous avons vérifié, en vertu de l'article 139 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, les états des résultats et des excédents à répartir, de la répartition, du résultat étendu et du cumul des autres éléments du résultat étendu, des réserves et des flux de trésorerie de la Caisse d'économie solidaire Desjardins pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ainsi que le bilan à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada.

Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Caisse au 31 décembre 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Lévis (Québec)

Service de vérification

Bureau de la Surveillance et de la Sécurité financières du Mouvement des caisses Desjardins

ÉTATS FINANCIERS 2007

CAISSE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DES ARDINS

ли вт обсемвие		2007	2006
ACTIF			
Liquidités et placements	note 5	51 800 979 \$	26 502 980 \$
Prêts	моте 6	0.0000100	20 302 300 \$
Particuliers	NOTE O	93 037 187	89 914 177
Entreprises		272 081 457	259 414 367
<u>'</u>		365 118 644	349 328 544
Provision cumulative		3 606 213	3 878 356
		361 512 431	345 450 188
Autres éléments d'actif			3 .3 .30 .00
Immobilisations	NOTE 7	2 340 615	2 577 512
Intérêts courus et autres		6 513 899	6 759 705
		8 854 514	9 337 217
Total de l'actif		422 167 924 \$	381 290 385 \$
			30. 230 303 \$
PASSIF Dépôts Épargne à terme Autres		226 899 705 \$ 153 803 419	187 756 397 \$ 125 985 489
		380 703 124	313 741 886
Autres éléments de passif			
Emprunts	NOTE 8	3 316 276	31 708 166
Intérêts courus et autres		6 252 257	5 771 249
		9 568 533	37 479 415
		390 271 657	351 221 301
AVOIR			
Capital social	NOTE 9	6 694 305	6 661 390
Excédents à répartir	NOTE 10	2 999 849	3 194 521
Cumul des autres éléments du résultat étendu	NOTE 11	91 735	_
Réserves		22 110 378	20 213 173
		31 896 267	30 069 084
Total du passif et de l'avoir		422 167 924 \$	381 290 385 \$

Signé pour le conseil d'administration

administrateur

administrateur

ÉTATS DES RÉSULTATS ET DES EXCÉDENTS À RÉPARTIR

роин и ехенстсе тенний не в и пёсенине		2007	2006
RÉSULTATS			
Revenus d'intérêts Frais d'intérêts		23 705 263 \$ 10 548 065	22 718 950 S 9 544 776
Revenus nets d'intérêts Provision et pertes sur prêts (recouvrements)		13 157 198 374 636	13 174 174 (126 262)
Revenus nets d'intérêts après provision et pertes sur prêts (recouvrements)		12 782 562	13 300 436
Autres revenus	NOTE 12	2 605 734	2 175 221
Autres frais Personnel Dons	NОТЕ 13	5 320 012	5 605 300
 – À même le fonds d'aide au développement du milieu – Autres Cotisations aux instances de Desjardins Locaux Frais généraux 	NOTE 14	1 393 150 171 947 1 220 141 735 462 3 399 905	1 103 835 179 861 932 421 701 065 3 482 633
		12 240 617	12 005 115
Excédents avant juste valeur et impôts Frais liés à la juste valeur des instruments dérivés		3 147 679 (506 581)	3 470 542 (69 430)
Excédents avant impôts Impôts sur les excédents	NOTE 15	2 641 098 586 418	3 401 112 933 742
Excédents de l'exercice		2 054 680	2 467 370
EXCÉDENTS À RÉPARTIR			
Virement provenant de (affectation à) la réserve plus-value : – Investissements sociétés Desjardins – instruments dérivés Virement provenant du fonds d'aide au développement du milieu		(361 312) 379 623 1 072 447	(121 886) 45 622 749 614
Intérêts sur les parts de placements, nets des impôts afférents Virement provenant de l'état de la répartition de l'impact net d'un redressement		(145 589)	(121 344) 175 145
Excédents à répartir	NОТЕ 10	2 999 849 \$	3 194 521 \$

ÉTAT DE LA RÉPARTITION

pour l'exercice terminé le 31 décembre	2007	2006
Excédents à répartir de l'exercice précédent	3 194 521 \$	3 773 573 \$
Répartition par les membres : - intérêts sur les parts permanentes - réserve générale - réserve de stabilisation - fonds d'aide au développement du milieu	(97 740) (2 306 530) (9 123) (812 425)	(59 997) (2 745 341) (1 122) (810 600)
Économie d'impôts relatifs au paiement des intérêts sur les parts permanentes Affectation à l'état des excédents à répartir de	31 297	18 632
l'impact net d'un redressement	_	(175 145)
Solde après répartition	- \$	- \$

ÉTATS DU RÉSULTAT ÉTENDU ET DU CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

pour dexercice terminé Le 31 décembre	2007	2006
RÉSULTAT ÉTENDU		
Excédents de l'exercice	2 054 680 \$	2 467 370 \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Reclassement à l'état des résultats à la suite de l'amortissement des gains sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, déduction faite des impôts de 5 329 \$	(16 968)	_
Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation Reclassement à l'état des résultats relatif à la quote-part dans les autres	(42 577)	-
éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles	(68 855)	
la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	(111 432)	
Total des autres éléments du résultat étendu	(128 400)	_
Résultat étendu	1 926 280 \$	2 467 370 \$
CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU		
Solde au début de l'exercice	- \$	- \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables NOTE 3	220 135	-
Autres éléments du résultat étendu pour l'exercice	(128 400)	_
Solde à la fin de l'exercice NOTE 11	91 735 \$	- \$

pour l'exercice terminé le 31 décembre	2007	2006
RÉSERVE PLUS-VALUE (GLOBALE)		
RÉSERVE PLUS-VALUE - INVESTISSEMENTS SOCIÉTÉS DESIARDINS		
	4 754 004 6	4 627 252 4
Solde au début de l'exercice	1 751 881 \$	1 627 352 \$
Incidence de l'adoption des nouvelles normes comptables NOTE 3	50 532	-
Opérations sur les capitaux propres des sociétés Desjardins dans lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation	(190 647)	2 643
Accroissement provenant de l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	361 312	121 886
Solde à la fin de l'exercice	1 973 078 \$	1 751 881 \$
RÉSERVE PLUS-VALUE - INSTRUMENTS DÉRIVÉS		
Solde au début de l'exercice	83 673 \$	129 295 \$
Affectation à l'état des excédents à répartir résultant des dispositions réglementaires	(379 623)	(45 622)
Solde à la fin de l'exercice	(295 950) \$	83 673 \$
RÉSERVE PLUS-VALUE (GLOBALE)	1 677 128 \$	1 835 554 \$
RÉSERVE GÉNÉRALE Solde au début de l'exercice	17 248 606 \$	14 503 265 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	2 306 530	2 745 341
Solde à la fin de l'exercice	19 555 136 \$	17 248 606 \$
RÉSERVE DE STABILISATION		
Solde au début de l'exercice	694 456 \$	693 334 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	9 123	1 122
Solde à la fin de l'exercice FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU	703 579 \$	694 456 \$
Solde au début de l'exercice	434 557 \$	373 571 \$
Accroissement provenant de la répartition par les membres	812 425	810 600
Sommes utilisées: - Aux fins de développement de la mission de nos membres, notamment dans les secteurs culturels - Aux fins d'enjeux de société - Aux fins d'encouragement au développement de projets	(536 880) (83 000)	(223 519) (97 316)
structurants en habitation et environnement	(773 270)	(783 000)
Impôts afférents	(1 393 150) 320 703	(1 103 835) 354 221
Affectation à l'état des excédents à répartir des sommes utilisées au cours de l'exercice	(1 072 447)	(749 614)
Solde à la fin de l'exercice	174 535 \$	434 557 \$
Total des réserves	22 110 378 \$	20 213 173 \$

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

pour l'exercice terminé le 3+ décembre	2007	2006
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédents de l'exercice	2 054 680 \$	2 467 370 \$
Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie Provision et pertes sur prêts (recouvrements) Amortissement des immobilisations Variation nette des intérêts courus à recevoir et à payer Revenus comptabilisés à la valeur de consolidation non encaissés Pertes liées à la comptabilisation des swaps à la juste valeur Autres	374 636 360 240 230 024 (361 312) 506 581 191 630	(126 262) 353 935 1 756 804 (121 886) 69 430 284 711
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 356 479	4 684 102
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette des dépôts des membres	66 860 929	13 793 831
Opérations relatives aux emprunts Variation nette de l'ouverture de crédit Variation nette des emprunts à terme Variation nette du capital social Intérêts sur les parts permanentes et de placement,	(28 391 890) 32 915	(17 798 426) (1 851 711) 29 550
nets des économies d'impôts Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(212 032) 38 289 922	(162 709) (5 989 465)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT Variation nette des prêts	(16 436 879)	(3 494 460)
Variation nette des placements Variation nette des immobilisations	(3 662 599) (123 343)	(1 513 205) (168 456)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(20 222 821)	(5 176 121)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	21 423 580	(6 481 484)
Trésorerie au début de l'exercice	(102 080)	6 379 404
Trésorerie à la fin de l'exercice	21 321 500 \$	(102 080)\$
Autres renseignements sur les flux de trésorerie Intérêts versés Impôts sur les excédents payés durant l'exercice	10 115 209 \$ 567 461	8 191 414 \$ 837 789

Note 1 Statuts et types d'opérations

La Caisse est une coopérative qui a pour objet de recevoir les économies de ses membres en vue de les faire fructifier, de leur fournir du crédit et autres produits et services financiers, de favoriser la coopération et de promouvoir l'éducation économique, sociale et coopérative. Elle est régie par la Loi sur les coopératives de services financiers.

La Caisse est inscrite à l'Autorité des marchés financiers. Elle est également membre du Fonds de sécurité Desjardins dont l'objet principal est d'établir et d'administrer un fonds de sécurité, de liquidité ou d'entraide pour le bénéfice des caisses Desjardins du Québec.

Note 2 Conventions comptables

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels pourraient donc être différents de ces estimations.

Autres conventions comptables

Pour faciliter la compréhension des états financiers, les principales conventions comptables, autres que celles ci-dessus décrites, ont été intégrées aux notes qui suivent.

Note 3 Nouvelles conventions comptables

Le 1er janvier 2007, la Caisse a adopté les nouvelles normes comptables publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) intitulées «Instruments financiers – comptabilisation et évaluation» (chapitre 3855), «Couvertures» (chapitre 3865) et «Résultat étendu» (chapitre 1530). Les principales directives de ces normes sont décrites ci-après.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Les actifs financiers doivent être classés dans l'une des catégories suivantes: « détenus à des fins de négociation »; « disponibles à la vente »; « détenus jusqu'à l'échéance »; et « prêts et créances ». Quant aux passifs financiers, ils doivent être classés dans la catégorie « détenus à des fins de négociation » ou dans la catégorie « autres ». Les actifs et passifs financiers sont initialement constatés à la juste valeur.

Les instruments financiers détenus à des fins de négociation par la Caisse sont composés uniquement d'instruments dérivés pour les motifs mentionnés subséquemment. Les actifs financiers disponibles à la vente sont des titres de capitaux propres n'ayant pas de cours sur un marché actif et ils sont donc comptabilisés au coût. La catégorie « détenus jusqu'à l'échéance » n'est pas utilisée. Enfin, les prêts et créances et les passifs financiers non détenus à des fins de négociation sont comptabilisés au coût après amortissement, selon la méthode du taux effectif. Les revenus et les frais d'intérêts sur ces actifs et passifs sont comptabilisés parmi les revenus nets d'intérêts. Les coûts de transaction liés aux instruments financiers sont essentiellement attribuables aux prêts et créances et ils sont capitalisés pour être amortis sur la durée de l'instrument, selon la méthode du taux effectif.

Note 3 Nouvelles conventions comptables (suite)

Instruments dérivés et couvertures

La Caisse a recours à des swaps et à des options afin de gérer les risques inhérents à ses actifs et passifs financiers. Comme le prévoient les principes comptables généralement reconnus du Canada, la Caisse a fait le choix de ne pas adopter la comptabilité de couverture pour ces instruments dérivés, compte tenu de la complexité occasionnée par les exigences de documentation des relations de couverture.

Ces instruments, incluant les dérivés incorporés devant être comptabilisés distinctement, sont comptabilisés à la juste valeur et constatés au bilan parmi les autres éléments d'actif ou de passif et la variation de la juste valeur est constatée aux résultats au poste « Frais liés à la juste valeur des instruments dérivés ». Les revenus ou les frais constatés sur ces instruments sont portés aux résultats à titre d'ajustement des revenus ou des frais d'intérêts.

La juste valeur comptabilisée lors de l'adoption de cette méthode en 2003 a été inscrite en contrepartie à titre de gain reporté jusqu'au 31 décembre 2006. Au 1^{er} janvier 2007, le solde de ce gain reporté a été transféré au cumul des autres éléments du résultat étendu à titre de solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs. L'amortissement de ce montant continue d'être constaté aux résultats de l'exercice.

Résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu comprennent l'amortissement du solde lié aux couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs et la quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise sa participation à la valeur de consolidation. Les états financiers comprennent un nouvel état du résultat étendu. Le cumul des autres éléments du résultat étendu est présenté comme un nouveau poste des capitaux propres au bilan.

Incidence de l'adoption des nouvelles exigences sur les instruments financiers

L'adoption de ces nouvelles normes comptables n'a entraîné aucun changement important aux politiques de gestion de risque de la Caisse.

Comme le prévoient les règles de transition, les montants des périodes antérieures n'ont pas été retraités par suite de l'adoption de ces nouvelles normes.

À l'égard du cumul des autres éléments du résultat étendu, l'incidence des ajustements de transition, déduction faite des impôts, provient du solde lié à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin au cours des exercices antérieurs, pour un montant de 50 580 \$, et de la quote-part de la Caisse dans le cumul des autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins comptabilisées à la valeur de consolidation, pour un montant de 169 555 \$.

À l'égard de la réserve plus-value, l'incidence des ajustements de transition, déduction faite des impôts, reflète la quote-part de la Caisse dans les capitaux propres des sociétés Desjardins comptabilisées à la valeur de consolidation.

Note 4 Modifications comptables futures

En décembre 2006, l'ICCA a publié des nouvelles normes comptables intitulées « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535) et « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) qui s'appliqueront aux états financiers de la Caisse à compter du 31 décembre 2008. Le chapitre 1535 a pour objectif d'imposer la divulgation d'information, afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Le chapitre 3862 vise à informer les utilisateurs pour les aider à mieux comprendre et à évaluer l'importance des instruments financiers par rapport à la situation financière et à la performance financière de la Caisse, ainsi qu'à mieux évaluer la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers et la façon de les gérer. Ces nouvelles normes visant spécifiquement la divulgation de l'information à fournir n'auront donc aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la Caisse.

Note 5 Liquidités et placements

	2007	2006
Trésorerie	21 321 500 \$	(102 080) \$
Parts de capital	7 097 479	6 496 113
Placements au fonds de liquidité sous gestion	23 382 000	20 108 947
	51 800 979 \$	26 502 980 \$

La trésorerie comprend le numéraire et les autres sommes utilisées pour les opérations courantes. Les parts de capital sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Les revenus reliés à ces parts représentent un montant de 660 194 \$ (645 922 \$ en 2006).

Afin que la Caisse puisse gérer le risque de liquidité, elle conserve dans un fonds sous gestion conçu spécifiquement à cette fin les sommes nécessaires au maintien d'un niveau minimal de liquidité. Les sommes versées dans ce fonds par l'ensemble des caisses sont investies dans un portefeuille de valeurs mobilières devant satisfaire à des critères élevés de sécurité et de négociabilité, de sorte qu'elles soient, au besoin, encaissables sans perte importante de leur valeur. Les sommes versées dans ce fonds sont exclues de la trésorerie parce que la réglementation ne permet pas leur utilisation pour les opérations courantes. Le placement dans ce fonds est comptabilisé au coût dans la catégorie « disponibles à la vente ».

Aux 31 décembre 2007 et 2006, aucune dévaluation pour baisse durable de valeur n'a été comptabilisée à l'encontre des placements.

Note 6 Prêts

Les prêts sont présentés déduction faite de la provision cumulative qui reflète la meilleure estimation de la direction quant aux pertes potentielles sur le portefeuille de prêts. Cette provision est établie selon deux volets : un volet spécifique et un volet général.

La provision spécifique porte sur les prêts considérés douteux. Un prêt est considéré douteux dès qu'une des situations suivantes survient: de l'avis de la direction il existe un doute raisonnable quant au recouvrement ultime du capital ou des intérêts; le prêt est en retard de plus de 180 jours; le paiement de l'intérêt ou du capital est en retard de 90 jours et plus à moins que le prêt ne soit entièrement garanti. Les prêts douteux sont évalués en actualisant les encaissements prévus sur ces prêts et l'écart entre cette évaluation et le solde du prêt fait l'objet d'une provision. Toute variation de la provision cumulative attribuable à l'écoulement du temps ou à une révision des encaissements prévus est comptabilisée au poste « Provision et pertes sur prêts » à l'état des résultats. La Caisse cesse de comptabiliser les intérêts dès qu'un prêt est considéré douteux.

Le solde des prêts douteux et de la provision cumulative sur les cas spécifiques s'y rapportant se répartit comme suit :

		Prêts douteux		sion cumulative cas spécifiques
	2007	2006	2007	2006
Particuliers Entreprises	188 082 \$ 2 409 470	205 164 \$ 3 402 660	117 883 \$ 602 783	164 036 \$ 991 654
	2 597 552 \$	3 607 824 \$	720 666 \$	1 155 690 \$

La provision générale vise à évaluer les pertes sur prêts qui ne peuvent pas être détectées par l'analyse des cas spécifiques. Elle a été déterminée en tenant compte, notamment, du profil du portefeuille de prêts en date du bilan.

Le volet général de la provision cumulative représente un montant de 2885547\$ (2722666\$ en 2006).

Note 6 Prêts (suite)

La provision cumulative présentée en déduction des prêts a connu les variations suivantes :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice Provision et pertes sur prêts (recouvrements) figurant à l'état des résultats :	3 878 356 \$	4 875 773 \$
– volet général – volet spécifique Radiations et autres	162 881 211 755 (646 779)	(362 434) 236 172 (871 155)
Solde à la fin de l'exercice	3 606 213 \$	3 878 356 \$

Note 7 Immobilisations

	Vie utile	Coût	Amortissement cumulé	Montant net	Montant net
				2007	2006
Immeuble Matériel Améliorations	10 à 40 ans 2 à 20 ans	1 426 908 \$ 1 837 096	451 008 \$ 1 259 141	975 900 \$ 577 955	1 030 049 \$ 629 101
locatives	10 ans	1 347 140	560 380	786 760	918 362
		4 611 144 \$	2 270 529 \$	2 340 615 \$	2 577 512\$

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction de leur durée de vie utile. L'amortissement imputé aux résultats de l'exercice s'élève à 360 240 \$ (353 935 \$ en 2006).

Note 8 Emprunts

			2007	2006
Emprunt à tern	ne		- \$	25 000 000 \$
'		rêt fixes dont certains comportent ement avant leur échéance		
Taux fixe 5,79 % 6,50 % 3,89 %	Échéance juin 2012 juin 2017 mars 2014	Remboursable juin 2007 juin 2012 mars 2009	- 1 211 639 2 104 637	2 019 398 1 211 639 2 104 637
Taux renégociable 4,99 %	Échéance juin 2007	Remboursable s.o.	_	1 372 492
			3 316 276 \$	31 708 166 \$

Note 9 Capital social

Le capital social est composé de parts de qualification, de parts permanentes et de parts de placement.

La Caisse peut émettre un nombre illimité de parts de qualification d'une valeur nominale de 5\$, remboursables à vue dans certaines situations prévues par la Loi. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote peu importe le nombre de parts de qualification détenu.

La Loi autorise l'émission d'un nombre illimité de parts permanentes d'une valeur nominale de 10\$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont non remboursables, sauf dans certaines situations particulières prévues par la Loi. Leur taux d'intérêt est déterminé par l'assemblée générale.

Le règlement de la Caisse autorise l'émission de 125 000 parts de placement d'une valeur nominale de 50 \$. Ces parts ne confèrent aucun droit de vote et sont remboursables au gré de la Caisse lorsque certaines conditions prévues par la Loi sont respectées. Leur taux d'intérêt est déterminé par le conseil d'administration de la Caisse.

Les parts émises et payées sont réparties comme suit :

	2007	2006
Parts de qualification Parts permanentes Parts de placement	51 535 \$ 2 392 770 4 250 000	66 130 \$ 2 345 260 4 250 000
	6 694 305 \$	6 661 390 \$

Note 10 Excédents à répartir

La répartition relève de l'assemblée générale. Toutefois, l'encadrement normatif de la Fédération exige que les excédents à répartir soient d'abord utilisés pour assurer le paiement des intérêts sur les parts permanentes ainsi que pour constituer ou maintenir le niveau de capitalisation requis, par le biais de virements à la réserve de stabilisation et à la réserve générale.

Note 11 Cumul des autres éléments du résultat étendu

Les principaux éléments qui composent le poste «Cumul des autres éléments du résultat étendu», déduction faite des impôts, sont les suivants :

	2007
Gain sur les instruments dérivés liés à des couvertures de flux de trésorerie ayant pris fin dans les exercices antérieurs	33 612 \$
Quote-part dans les autres éléments du résultat étendu des sociétés Desjardins pour lesquelles la Caisse comptabilise	FO 422
sa participation à la valeur de consolidation	58 123
	91 735 \$

Le solde résiduel du cumul des autres éléments du résultat étendu provenant des couvertures de flux de trésorerie sera reclassé à l'état des résultats d'ici les cinq prochaines années, dont 10 088 \$ à titre de revenus au cours des douze prochains mois.

Note 12 Autres revenus

	2007	2006
Reliés principalement à l'administration des dépôts Reliés à l'administration des autres services Reliés à la distribution des produits et services Desjardins	1 101 353 \$ 469 900 1 034 481	1 097 926 \$ 376 038 701 257
	2 605 734 \$	2 175 221 \$

Les revenus reliés à l'administration des dépôts sont constitués principalement de charges relatives aux ordres de paiement émis sans provision suffisante et aux frais de services, alors que ceux reliés à l'administration des autres services sont composés de commissions, de charges afférentes à la perception effectuée pour le compte de divers organismes et de revenus reliés aux opérations inter-Caisses.

Les revenus reliés à la distribution des produits et services Desjardins sont constitués de commissions afférentes aux activités financières que les sociétés de portefeuille Desjardins effectuent par l'intermédiaire de la Caisse.

Note 13 Avantages sociaux futurs

La Caisse participe au Régime de rentes du Mouvement Desjardins dans le cadre d'un régime interentreprises à prestations déterminées qui garantit le paiement de prestations de retraite. Les prestations du régime de retraite sont établies en fonction du nombre d'années de participation au régime et du salaire de l'employé.

De plus, la Caisse offre, par l'entremise du Mouvement Desjardins, des protections d'assurance santé et d'assurance vie aux employés actifs et retraités ainsi qu'à leurs personnes à charge.

Ces régimes sont comptabilisés selon les dispositions prévues pour les régimes à cotisations déterminées. Le coût constaté au cours de l'exercice au titre de ces régimes figure au poste « Personnel » à l'état des résultats et se présente comme suit :

	2007	2006
Régime de retraite	385 050 \$	353 752 \$
Régime d'assurances collectives	257 151	228 481

Note 14 Frais généraux

	2007	2006
Informatique	881 410 \$	921 309 \$
Frais de bureau et communications	358 009	386 471
Opérations inter-Caisses	618 965	570 265
Autres	1 541 521	1 604 588
	3 399 905 \$	3 482 633 \$

Note 15 Impôts sur les excédents

La différence entre le taux d'imposition de base, fédéral et provincial, de 32 % (32 % en 2006) et le taux de 22 % (27 % en 2006) reflété à l'état des résultats est principalement attribuable à la déduction accordée aux petites entreprises.

Les impôts sur les excédents de l'exercice en cours sont essentiellement composés d'impôts exigibles.

Note 16 Opérations conclues avec les apparentés

La Caisse est membre de la Fédération des caisses Desjardins du Québec qui lui fournit divers services dont certains d'ordre technique, financier et administratif. Cette dernière est une coopérative qui détient majoritairement les autres institutions du Mouvement Desjardins.

Dans le cours normal de ses affaires, la Caisse effectue des opérations avec les institutions du Mouvement Desjardins. Elle effectue également des opérations financières avec ses membres dirigeants. Les opérations avec les apparentés sont comptabilisées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant accepté par les parties. Les conditions de ces opérations sont comparables à celles offertes sur les marchés financiers.

Le tableau ci-dessous présente les principales opérations autres que celles présentées distinctement ailleurs dans les états financiers.

	Bilan		Résultats	
	2007	2006	2007	2006
Liquidités et placements Autres éléments d'actif	51 800 979 \$ 2 752 711	26 502 980 \$ 2 552 079	2 548 093 \$	1 670 585 \$ -
Revenus d'autres sources	5.0.	S.O.	877 094	692 104
Emprunts	3 316 276	31 708 166	601 346	1 774 777
Autres éléments de passif	617 074	621 501	_	_
Frais d'autre nature	s.o.	S.O.	1 845 239	1 657 319

Les revenus d'autres sources proviennent principalement d'opérations inter-Caisses, de swaps et de commissions reliées à la distribution des produits et services Desjardins, alors que les frais d'autre nature sont surtout reliés aux services informatiques, aux opérations inter-Caisses et aux assurances.

Note 17 Sensibilité aux taux d'intérêt

Le tableau qui suit montre, de façon succincte, la position de la Caisse en matière de sensibilité aux taux d'intérêt au 31 décembre 2007.

	Écart net au bilan	Impact des instruments dérivés	Écart de sensibilité global
Éléments sensibles aux taux d'intérêt De 0 à 3 mois De 4 à 12 mois De 1 à 5 ans Plus de 5 ans	(1 652 148) \$ (78 149 068) 158 181 237 (1 097 255)	82 703 610 \$ (6 921 764) (75 781 846)	81 051 462 \$ (85 070 832) 82 399 391 (1 097 255)
Éléments non sensibles aux taux d'intérêt	(77 282 766)	s.o.	s.o.
	- \$	- \$	

L'écart net au bilan est fondé sur les dates d'échéance ou, si elles sont plus rapprochées, les dates de révision de taux d'intérêt des éléments d'actif et de passif à taux fixe. L'écart net au bilan représente la différence entre le total de l'actif et le total du passif et de l'avoir pour une période considérée.

Note 17 Sensibilité aux taux d'intérêt (suite)

L'impact attribuable aux instruments dérivés représente le montant théorique net cumulé relatif aux swaps de taux d'intérêt qui sont utilisés pour contrôler les risques de taux d'intérêt. En fin d'exercice, les conditions de ces swaps sont telles que leur impact s'annule pour certaines périodes présentées au tableau. Les swaps sont des opérations en vertu desquelles deux parties échangent des versements à taux fixe et variable, basés sur un montant théorique. En date de fin d'exercice, ce montant théorique est de 104 621 839 \$.

Un écart de sensibilité global positif pour une période donnée signifie qu'un relèvement continu des taux d'intérêt aurait pour effet de faire augmenter les revenus nets d'intérêts de la Caisse, tandis qu'une baisse des taux d'intérêt ferait diminuer les revenus nets d'intérêts. L'inverse se produit lorsque l'écart de sensibilité est négatif.

Les taux pondérés moyens des principales catégories d'actif et de passif comptabilisées au bilan et sensibles aux taux d'intérêt se présentent comme suit :

Actif		Passif		
Liquidités et placements	4,3 %	Dépôts	3,1 %	
Prêts	5,9	Emprunts	4,8	

Des données montrant la sensibilité aux taux d'intérêt en fonction des principaux éléments d'actif et de passif sont disponibles à la Caisse pour ses membres.

Note 18 Juste valeur des instruments financiers

Le tableau qui suit montre la juste valeur des instruments financiers inscrits ou non au bilan de la Caisse. La sensibilité aux taux d'intérêt constitue la principale cause de la fluctuation de la juste valeur des instruments financiers de la Caisse. La valeur comptable des instruments financiers autres que les dérivés n'est pas ajustée pour tenir compte des augmentations ou diminutions de la juste valeur découlant de la fluctuation de taux d'intérêt.

La juste valeur des instruments financiers se présente comme suit :

		2007	2006	
	Valeur comptable	Juste valeur estimative	Valeur comptable	Juste valeur estimative
Actif Liquidités et placements Prêts Autres éléments d'actif financiers	51 800 979 \$ 361 512 431 4 370 077	51 860 374 \$ 353 068 746 4 370 077	26 502 980 \$ 345 450 188 4 044 405	27 214 437 \$ 341 590 970 4 044 405
Passif Dépôts Emprunts Autres éléments de passif financiers	380 703 124 3 316 276 4 200 695	382 026 710 3 421 154 4 200 695	313 741 886 31 708 166 3 769 889	314 438 106 31 750 849 3 769 889
Instruments dérivés Position débitrice Position créditrice	266 547 606 601	266 547 606 601	398 987 174 440	398 987 174 440

Note 18 Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur des instruments financiers est fondée sur les méthodes d'évaluation et d'hypothèses suivantes:

- La juste valeur des éléments d'actif et de passif financiers est établie en actualisant les flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des éléments d'actif et de passif financiers similaires.
- La juste valeur des instruments dérivés est calculée à la valeur actualisée nette des flux de trésorerie prévus au taux du marché pour des instruments ayant des caractéristiques et des échéances analoques.

Enfin, la juste valeur des éléments qui ne sont pas considérés comme des instruments financiers, telles les immobilisations, n'est pas incluse dans le tableau précédent.

Note 19 Garanties

Les garanties importantes que la Caisse a accordées à des tiers sont énoncées ci-après.

Lettres de garantie

Les lettres de garantie constituent des engagements irrévocables de la part de la Caisse d'effectuer les paiements d'un membre qui ne pourrait pas respecter ses obligations envers des tiers. La politique de la Caisse en ce qui a trait aux biens obtenus en garantie à l'égard de ces lettres est habituellement la même que celle s'appliquant aux prêts. L'échéance de ces lettres s'échelonne jusqu'en octobre 2010. En date de fin d'exercice, le montant maximal potentiel des paiements futurs relativement à ces lettres représente une somme de 1 172 297 \$.

La Caisse a évalué qu'aucune provision ne nécessitait d'être comptabilisée au bilan à l'égard de ces garanties.

Note 20 Engagements

Les engagements minimums futurs au 31 décembre 2007 à titre de location de locaux se répartissent comme suit :

2008	178 955 \$
2009	96 014
2010	21 449
	296 418 \$

Note 21 Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à la présentation des états financiers de l'exercice courant.

ANNEXE

PROFIL	DESCRIPTION	PAGES	REDDITION DE COMPTES	COMMENTAIRES
1	STRATÉGIE ET ANALYSE			
1.1	Déclaration de la présidence et du coordonnateur général sur la vision et la stratégie de développement durable, faits saillants, perspectives, défis à relever	6-9	Х	
1.2	Description des principaux impacts, risques et opportunités, notamment en matière de développement durable et sur les parties prenantes	6-9	Х	
2	PROFIL DE L'ORGANISATION			
				Caissa d'ésanamia
2.1	Nom de l'organisation		Х	Caisse d'économie solidaire Desjardins
2.2	Marques, produits et services		Х	Services financiers
2.3	Structure opérationnelle	44	Х	
2.4	Localisation du siège social		Х	Centre de services de Québec
2.5	Pays d'implantation		Х	Canada
2.6	Structure du capital et forme juridique		Х	Coopérative de services financiers
2.7	Marchés desservis	13	Χ	
2.8	Taille de l'organisation (volume affaires, effectif)	36, 46	Х	
2.9	Changement significatif durant la période de reddition de comptes (taille, structure, localisation, changement au capital)	20	Х	
2.10	Récompenses reçues pendant la période	45	Х	
3	PROFIL DU RAPPORT			
3.1	Période de reddition de comptes		Χ	Année 2007
3.2	Date du précédent rapport		Х	1 ^{er} rapport
3.3	Cycle de reddition de comptes	12	Х	Annuel, à déterminer pour le futur
3.4	Personnes contacts		Х	Marie-Reine Roy et Pascale Caron
3.5	Processus utilisé pour définir le contenu du rapport		Х	Coordonnateur général, conseillères R&D et communications
3.6	Champ du rapport	12	Х	
3.7	Limitation au champ de couverture du rapport		NA	Pas de limitation
3.8	Reddition de comptes sur filiales et coentreprises		NA	Pas de filiales
3.9	Méthodes de mesure et de calcul		Х	Données internes et provenant de la Fédération des caisses Desjardins du Québec
3.11	Présentation et explication d'éventuelles modifications à des informations présentées dans les précédents rapports		NA	1 ^{er} rapport
3.12	Index GRI	70-73	Х	
3.13	Vérification externe du rapport : politiques et pratiques, étendue de la vérification, lien avec les vérificateurs		NA	Non vérifié

PROFIL	DESCRIPTION	PAGES	REDDITION DE COMPTES	COMMENTAIRES
4	GOUVERNANCE			
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	43	Х	
4.2	Indiquer si le président du plus haut comité de gouvernance est un dirigeant de l'organisation	42-43	Х	
4.3	Nombre de membres indépendants dans le comité de gouvernance	42-43	Х	
4.4	Mécanisme pour permettre aux actionnaires et aux employé-es d'émettre des recommandations à la direction	6, 35		
4.5	Lien entre la rémunération des dirigeant-es et la performance financière, économique et sociale de l'organisation		NA	Pas de rémunération variable
4.6	Processus pour éviter les conflits d'intérêts	52	Х	
4.7	Processus pour déterminer les qualifications et l'expertise des membres de la direction		X	Tests d'évaluation des compétences
4.8	Codes de conduite développés en interne	41	Х	
4.9	Procédure d'évaluation des performances ESG et des risques et opportunités	35	Х	
4.10	Processus d'évaluation de la performance des structures de gouvernance	52-53	Χ	
4.11	Application du principe de précaution dans les activités		NA	
4.12	Chartes ou autres codes externes auxquels la Caisse souscrit	26	Х	
4.13	Principales adhésions à des associations ou organisations nationales et internationales	10, 24	Х	Mouvement Desjardins
4.14	Liste de parties prenantes avec lesquelles la Caisse dialogue (membres, employé-es, fournisseurs, société civile, syndicat)	23, 32-35	Х	
4.15	Mode d'identification et de sélection des parties prenantes avec lesquelles dialoguer	32	Х	
4.16	Approche de l'engagement (fréquence, parties prenantes, moyens utilisés)	29, 32-35	Х	
4.17	Sujets clés ayant été soulevés à travers l'engagement envers les parties prenantes et mode de réponse de l'organisation à ces sujets	32-35	Х	
ÉCONO	MIQUE			
Perform	nance économique			
EC1	Revenus, coûts opérations, avantages sociaux, dons et commandites	18-19, 49	Х	
EC2	Implications financières /changements climatiques, risques et opportunités	15-16	Х	
Impacts	économiques indirects			
EC9	Principales externalités associées aux produits et services de l'organisation	14-16	Х	Supplément intitulé Des actions qui nous inscrivent dans un développement durable et solidaire

PROFIL	DESCRIPTION	PAGES	REDDITION DE COMPTES	COMMENTAIRES
ENVIRO	NNEMENT			
Matière	s premières			
EN1	Consommation totale de matières premières	28-29	Χ	
Énergie	·			
EN4	Consommation indirecte d'énergie	29	Х	
Eau				
EN8	Consommation d'eau	28-29	Χ	
Émissio	ns, effluents et déchets			
EN22	Déchets par type	28-29	Х	
Produit	s et services			
EN26	Initiatives pour gérer les impacts environnementaux des principaux produits et services	30-31	Χ	
Transpo	rts			
EN29	Impacts environnementaux significatifs des moyens de transport utilisés par les équipes	30	Х	
COCIAL	: CONDITIONS DE TRAVAIL			
PRATIQI Emploi	UES EN MATIÈRE D'EMPLOI			
LA1	Répartition de la main-d'œuvre par CDS, par catégorie	36	Х	
LA2	Nombre et taux moyen de renouvellement du personnel	36	Х	
LA3	Prestations accordées aux employé-es à temps complet, non accordées aux temps partiel ou occasionnels	36	Х	
Relation	ns sociales			
LA4	Pourcentage d'employé-es représenté-es par des organisations syndicales ou des représentant-es du personnel	s 36	Χ	
Santé e	t sécurité			
LA6	Pourcentage des employé-es siégeant à des commissions paritaires chargées des questions de santé et de sécurité	36	Χ	
Formati	on et éducation			
LA12	Programme de gestion des compétences	41	Х	
Diversit	é et égalité des chances			
LA13	Composition de la coordination générale et de l'équipe de gestion et d'analyse des employé-es par catégorie (âge, sexe et autres diversités)	38-39, 41, 44	Х	

PROFIL	DESCRIPTION	PAGES	REDDITION DE COMPTES	COMMENTAIRES
SOCIAL	: DROITS HUMAINS			
Stratégi	ie et management			
HR1	Procédures de gestion des activités liées aux droits humains		х	Tous nos financements, en particulier ceux qui sont accordés aux grands mouvements sociaux, ont pour objectifs de mettre la personne humaine au centre de l'action concernée et d'œuvrer pour une meilleure justice sociale
Liberté	d'association et de négociation collective			
HR5	Identifier les opérations pour soutenir le droit à la liberté syndicale	29	Х	
Droits d	les populations autochtones			
HR12	Actions prises	20-22	Х	
SOCIAL	: SOCIÉTÉ			
Collecti				
SO1	Évaluation des impacts sur les collectivités dans les zones touchées par les activités		Х	Voir notre supplément sur nos activités en matière d'écologie, de vivre-ensemble, de solidarité et de démocratie
Politiqu	es publiques			
SO5	Positions et participation aux politiques publiques	17	Х	
SOCIAL	: RESPONSABILITÉ DES PRODUITS			
	s et services			
PR2	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle en matière d'information du consommateur sur le produit et l'étiquetage des produits	14, 74	Х	
Qualité				
PR5	Description de la politique, des procédures/systèmes de management et des mécanismes de contrôle concernant la satisfaction des clients : résultats des enquêtes de satisfaction	32-34	Х	

VOS DROITS

EN TANT QUE MEMBRE, VOUS AVEZ DROIT:

À un accueil chaleureux et attentionné;

À une écoute attentive :

À des services de qualité adaptés à vos besoins ;

À un accompagnement personnel fait d'ouverture, de connivence et de compétence ;

À un traitement équitable;

À une information juste et honnête;

À une discrétion assurée;

Au respect des ententes.

Advenant une insatisfaction à l'égard de l'un ou l'autre de ces droits, nous vous invitons à venir nous rencontrer. Nous nous engageons à traiter votre insatisfaction avec toute l'attention requise. La présente Charte des droits du membre a été conjointement adoptée par le conseil d'administration et l'équipe des employé-es de votre caisse le 23 février 1994. Elle vient affirmer notre engagement à toujours mieux vous servir, à vous respecter et à vous accompagner dans vos projets.

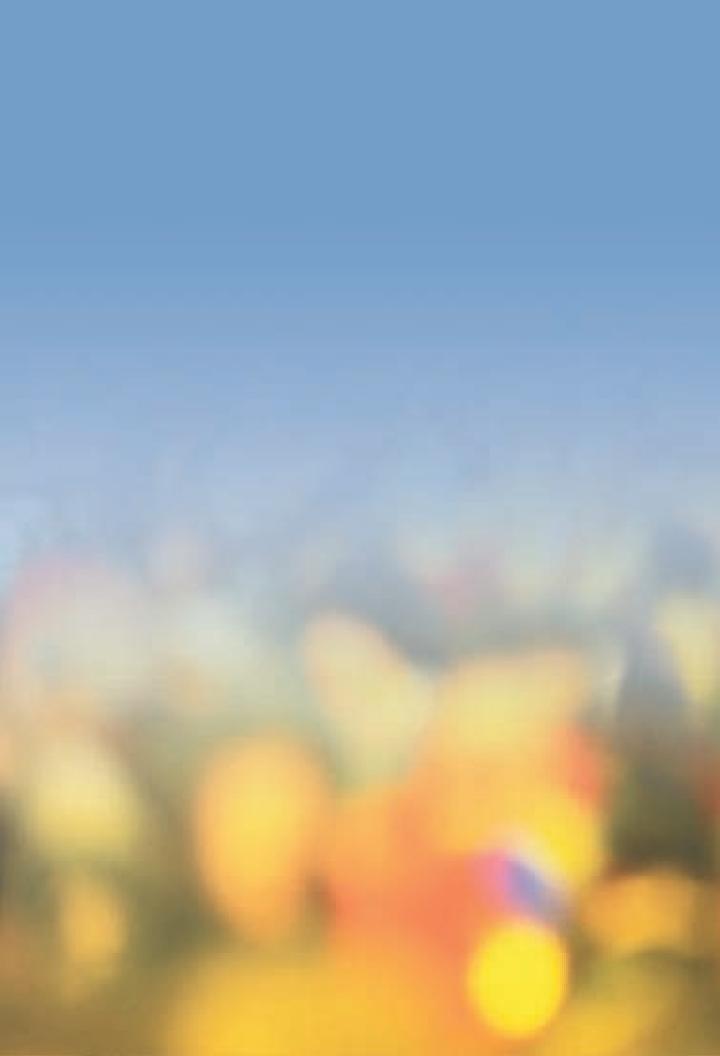
REMERCIEMENTS

La Caisse d'économie solidaire Desjardins remercie les membres, les organisations, les employé-es et les boursières qui ont généreusement accepté de participer à la production de son rapport et lui ont permis de reproduire les photographies qui les représentent.

Nous soulignons la contribution d'Ivan Binet, qui a photographié les employé-es (pages 38-39) ainsi que les dirigeantes et les dirigeants (page 42).

LES VRAIES FORÊTS NOUS TIENNENT À CŒUR

Ce document est imprimé sur du papier québécois 100 % postconsommation provenant de la forêt urbaine, soit le bac de recyclage des entreprises. Ainsi, nous réduisons notre empreinte écologique de 26 arbres (soit 0,5 terrain de football), de 1631 kg de déchets solides, d'une douche de 3,2 jours (69992 l d'eau) et de 1 625 kg de gaz à effet de serre (soit les émissions de 0,3 voiture par année).



N'HÉSITEZ SURTOUT PAS À COMMUNIQUER AVEC NOUS OU À VENTR NOUS BENCONTRER

Centre de services Québec

155, boul. Charest Est, bureau 500 Québec (Québec) G1K 3G6

Téléphone418 647-1527Télécopieur418 647-2051Sans frais1 877 647-1527

Centre de services Montréal

2175, boul. de Maisonneuve Est, bureau 150 Montréal (Québec) H2K 4S3

Téléphone514 598-2122Télécopieur514 598-2496Sans frais1 877 598-2122

Centre de services Lanaudière

190, rue Montcalm Joliette (Québec) J6E 5G4

Téléphone 450 753-7055

Télécopieur 450 752-5589 Sans frais 1 866 753-7055

Nunavik Financial Services Cooperative Centre de services Québec

155, boul. Charest Est, bureau 500 Québec (Québec) G1K 3G6

Téléphone 418 647-1527

Télécopieur 418 647-2051

Caisse.t92276@desjardins.com

www.cecosol.coop